



IIDD INTERNATIONAL INSTITUTE FOR
SUSTAINABLE DEVELOPMENT
INSTITUT INTERNATIONAL DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport annuel 1998-1999

Institut international du développement durable

Une perspective mondiale

Bien que son siège se trouve à Winnipeg, capitale du Manitoba et centre géographique du Canada, l'Institut international du développement durable se classe vraiment parmi les organisations internationales. Les membres de son conseil d'administration, son personnel, ses partenaires et ses équipes de projet sont disséminés aux quatre coins du globe.

En privilégiant le recours aux conférences et débats en ligne sur Internet, et la mise en commun de bases de données électroniques interactives, l'Institut a constitué des réseaux avec des organisations d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. Ces réseaux facilitent les activités internationales de recherche de solutions aux nombreux problèmes que pose la poursuite d'une forme durable de développement.

Les recommandations stratégiques de l'Institut se fondent sur des recherches rigoureuses. En facilitant l'accès aux connaissances acquises dans le cadre des projets qu'il réalise avec ses partenaires, l'Institut crée une perspective mondiale en matière de développement durable en assurant la diffusion du savoir dans les différentes régions du monde. Outre que tous ont ainsi accès aux fruits d'une recherche plus fouillée, les capacités des pays en développement sont renforcées et les pays du Nord et du Sud se livrent à un dialogue plus fructueux et se comprennent mieux.

Pour s'acquitter de sa mission, l'Institut réalise six programmes axés sur autant de dimensions du développement durable. Si chacun s'adresse à une clientèle particulière, ces programmes se renforcent réciproquement. Ils bénéficient du foisonnement des idées et d'une collaboration propice à la fusion des connaissances de spécialistes de différentes disciplines. Le but de l'IIDD consiste à encourager l'innovation, à favoriser le développement durable.

Notre vision : Un mieux-vivre durable pour tous.

Notre mission : Assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation.

Notre rôle : Nous encourageons le passage à un avenir durable. Nous voulons montrer que l'ingéniosité peut servir à améliorer l'état de l'environnement, la situation de l'économie et le bien-être de la société.

Nos outils : Nous privilégions la recherche sur les orientations stratégiques, la diffusion de l'information, l'analyse et l'action sociale.

Nos produits : Nous formulons des recommandations pratiques fondées sur des analyses attentives, nous constituons des réseaux du savoir favorisant le développement des capacités de la société civile et d'autres organisations du Sud comme du Nord, et nous préparons dans de brefs délais des rapports sur les négociations internationales dont dépend la survie de la planète.

Notre clientèle : Les gouvernements, le milieu des affaires et la société civile en font partie.

Notre philosophie : Nous voulons accroître notre influence en collaborant avec d'autres organisations de façon à conclure des alliances stratégiques de longue durée tout en conservant à notre institution la souplesse qu'exige la recherche d'une forme durable de développement.

Institut international du développement durable

161, avenue Portage est, 6^e étage

Winnipeg (Manitoba)

Canada R3B 0Y4

Téléphone : 204-958-7700 Télécopieur : 204-958-7710

Courrier électronique : info@iisd.ca IISDnet : <http://iisd.ca>

Bureaux à Calgary, Ottawa, New York et Genève



Imprimé sur papier recyclé

Table des matières

<i>Message du président du Conseil</i>	2
<i>Conseil d'administration</i>	2
<i>Message du président de l'Institut</i>	4
<i>Un nouveau plan stratégique</i>	5
<i>En quoi consiste le développement durable?</i>	6
<i>Les changements climatiques : une année charnière</i>	7
<i>La collaboration avec le milieu des affaires</i>	10
<i>Des modes de subsistance durables pour des collectivités autonomes</i>	13
<i>Le commerce, un facteur potentiel de prospérité et d'égalité</i>	15
<i>Éliminer les frontières : la communication des connaissances</i>	17
<i>Des outils pour mesurer le développement durable</i>	20
<i>L'initiation au développement durable dans les Grandes Plaines</i>	22
<i>Des idées originales pour sauver les forêts</i>	24
<i>Rapport sur le développement durable</i>	25
<i>Exposé financier</i>	27
<i>Personnel de l'IIDD</i>	36

L'Institut international du développement durable (IIDD) est une société sans but lucratif ayant son siège à Winnipeg, au Manitoba (Canada). Dirigé par un conseil d'administration indépendant, l'Institut est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501 c(3) de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis.

Message du président du Conseil

Conseil d'administration

Jim MacNeill
(président du Conseil), Canada

Jacqueline Aloisi de Larderel, France

Manuel Arango, Mexique

Edward Ayensu, Ghana

Laurens Jan Brinkhorst, Pays-Bas

James Bruce, Canada

David Buzzelli, États-Unis

Dian Cohen, Canada

Jacques Gérin, Canada

Arthur Hanson*, Canada

Aban Marker Kabraji, Pakistan

Ashok Khosla, Inde

Allan Kupcis, Canada

Rosemarie Kuptana, Canada

Jack MacLeod, Canada

Elizabeth May, Canada

Ken McCready, Canada

Ingrid Munro*, Suède

Jonathon Porritt*, Royaume-Uni

Hartley Richardson, Canada

David Runnalls
(président par intérim de l'Institut),
Canada

* Ne sont plus membres du Conseil
depuis le 31 mars 1999

Au cours de l'année écoulée, d'importants changements se sont produits à l'IIDD. En octobre, M. Art Hanson, qui assumait la présidence de l'Institut depuis sept ans, a annoncé qu'il nous quittait pour retourner à la recherche scientifique, son premier amour. J'aimerais dire à Art combien moi-même et le Conseil lui sommes reconnaissants d'avoir si bien dirigé les destinées de l'Institut. Quand Art est entré en fonctions, l'IIDD, encore tout jeune, se préparait au rôle qu'il serait appelé à jouer au Sommet de la Terre de 1992. Notre institut se classe aujourd'hui parmi les organismes les plus en vue de son domaine dans le monde. Et c'est d'abord Art qui a été le maître d'œuvre de cette réussite. Je suis heureux qu'il ait accepté de demeurer parmi nous en qualité de membre distingué et scientifique principal de l'Institut, où sa présence garantira un fondement scientifique solide aux travaux de l'IIDD.

Nommé président par intérim, David Runnalls, qui dirige le Programme du commerce et du développement durable de l'Institut, a pu entrer en fonctions presque immédiatement. Je remercie Maureen O'Neil, la présidente du Centre de recherches pour le développement international, l'autre employeur de David, d'avoir accepté de libérer celui-ci de ses obligations dans un délai si court.

Quand l'Institut fêtera son dixième anniversaire en l'an 2000, le cycle actuel de nos programmes prendra fin, tout comme la deuxième période de financement de nos activités par le gouvernement du Canada. Le Conseil a adopté différentes mesures destinées à préparer l'Institut à sa deuxième décennie d'existence. L'IIDD, dont les revenus pourraient atteindre les 10 millions de dollars dans la prochaine année financière, a connu une forte croissance. À son siège de Winnipeg se sont greffés des bureaux à Calgary, New York, Ottawa et Genève. Tout organisme qui connaît une telle croissance doit s'attendre à devoir modifier éventuellement ses structures de gestion. On a donc confié à des cabinets de consultants indépendants le soin de procéder à un examen de l'organisation et d'élaborer une nouvelle stratégie de financement. La mise en application des recommandations formulées par les auteurs de cet examen est en cours.

Le Conseil et le personnel de l'Institut ont établi ensemble un nouveau plan stratégique qui sera présenté aux membres du Conseil à leur assemblée de juin 1999. Nos nouveaux énoncés de vision et de mission approuvés par le Conseil en janvier 1999 sont les premiers fruits de cette démarche. *Notre vision : Un mieux-vivre durable pour tous. Notre mission : Assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation.* J'ai le sentiment que cette nouvelle vision et cette nouvelle mission, de même que les orientations stratégiques en découlant, faciliteront l'entrée de l'Institut dans le prochain millénaire.

Le dernier changement à marquer l'année se produira en juin quand je quitterai la présidence du Conseil et que Dian Cohen, l'autre membre fondatrice du Conseil, quittera elle aussi l'Institut.

La création de l'IIDD constituait, cela va de soi, une des réponses du Canada au rapport de la Commission Brundtland, *Notre avenir à tous*, publié en 1987. En qualité de secrétaire général de cette commission, j'ai eu le plaisir à mon retour au Canada d'être parmi les trois personnes invitées par le gouvernement du Canada à signer les articles portant création de l'Institut.

Au terme de neuf années au Conseil et au Comité de direction, dont cinq en qualité de président du Conseil, l'immense regret qui m'étreint est adouci par la grande fierté que m'inspirent nos réalisations, une fierté que peuvent partager avec moi chacun des anciens membres et des membres actuels du Conseil, de la direction et du personnel. Outre l'excitation que suscite l'événement, assister à la naissance d'une institution procure un sentiment de satisfaction quand celle-ci devient un organisme solide et en pleine croissance possédant un riche bagage de réalisations.

À la première assemblée du Conseil tenue à Vancouver le 21 mars 1990, l'IIIDD n'était qu'un nom. Nous lui avons donné une vision, un mandat et ses toutes premières orientations stratégiques. Si notre institut est devenu un chef de file en matière de développement durable et de commerce, d'agriculture dans les Grandes Plaines, de mesures et d'indicateurs, de réseaux du savoir et de changements climatiques, si le *Bulletin des négociations de la Terre* et les négociations internationales de l'après-Rio donnent de si bons résultats, c'est parce que nous avons su faire les bons choix au départ.

Il faut aussi, en toute franchise, ne pas passer sous silence les multiples difficultés d'enfancement et problèmes budgétaires ayant marqué les premières années de l'Institut, non plus que ces crises particulièrement aiguës que nous avons traversées. Dans l'adversité, les membres du Conseil, de la direction et du personnel ont à chaque occasion su faire preuve de leadership et de détermination, l'Institut puisant une nouvelle force et une nouvelle vigueur dans la conclusion de chaque crise.

L'excellence des membres du Conseil, de la direction et du personnel de l'IIIDD m'inspirent également une grande fierté. Je quitte mes nombreux amis et collègues en étant convaincu qu'ils sauront faire en sorte que l'Institut demeure un chef de file dans ce passage au développement durable que le monde se doit d'opérer de toute urgence.



Jim MacNeill
Président

Amis de l'institut

Gro Harlem Brundtland

José Goldemberg

Sir Shridath Ramphal

Conseillers de l'extérieur

Norm Brandson,
Sous-ministre,
Environnement Manitoba

John Fraser,
Président, Conseil pour la
conservation des ressources
halieutiques du Pacifique

Len Good,
Sous-ministre,
Environnement Canada

Huguette Labelle,
Présidente, Agence canadienne de
développement international

Donald Leitch,
Greffier du Conseil exécutif,
Province du Manitoba

Maureen O'Neil,
Présidente, Centre de recherches
pour le développement international

Mary Simon,
Ambassadrice pour les affaires
circumpolaires

Message du président de l'Institut

J'ai passé une bonne partie de ma carrière dans des organisations comme l'IIDD. Mon initiation s'est faite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Stockholm en 1972, la première grande rencontre internationale sur l'environnement. Depuis cette époque, je me suis surtout attaché à convaincre les décideurs de la nécessité de modifier leurs grandes orientations du tout au tout afin que le monde puisse survivre aux crises conjuguées de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté généralisée à l'échelle de la planète. Souvent, les quelques milliers d'exemplaires distribués d'un livre ou d'un document d'orientation étaient la seule indication du degré d'efficacité de mes interventions.

Je me sens donc constamment rassuré et encouragé de voir que l'IIDD rejoint des centaines de milliers de personnes par l'entremise d'Internet. En novembre 1998, pendant les négociations sur les changements climatiques à Buenos Aires, nous avons reçu jour après jour de 30 000 à 50 000 demandes de consultation du *Bulletin des négociations de la Terre* publié sur notre site Web. Ce bulletin, qui présente en 1998-1999 des comptes rendus portant sur un nombre inégalé de 32 conférences et rencontres, est devenu le dépositaire des documents traitant des discussions internationales permanentes sur le développement durable.

Nous avons aussi commencé à établir des contacts avec le secteur privé sur notre site Web traitant de commerce et de développement durable. Après avoir consacré quelques années à la création de ce site qui ne cesse de prendre de l'expansion et de s'enrichir, nous avons procédé à son lancement en 1998.

Ce savoir-faire que nous possédons dans le champ des communications électroniques, nous le mettons maintenant à profit dans le cadre de nos activités de recherche. Conformément aux recommandations formulées par Maurice Strong et ses collègues dans *En prise sur le monde*, l'Institut est en train de constituer une série de réseaux du savoir avec plus de deux douzaines d'organismes du monde entier. Chacun de ces réseaux se consacre à la recherche stratégique menant à l'adoption de mesures concrètes, le rôle de l'IIDD consistant à fournir à ces réseaux les outils électroniques qui les relient entre eux et permettent aux organisations du Sud de se doter de leur propre site Web pour faire connaître leurs travaux.

Si ces réseaux du savoir représentent un bon moyen de réunir des instituts de recherche autour d'un thème commun, l'IIDD cherche depuis longtemps comment aider les populations pauvres à formuler leur vision de l'avenir et à la faire connaître aux décideurs. La technique appelée enquête positive pourrait constituer une solution intéressante. D'abord mise au point à l'université Case Western Reserve comme outil de gestion des affaires, cette technique est utilisée par le personnel de notre programme d'adaptation communautaire et de moyens de subsistance durables pour aider les villageois pauvres à découvrir leurs points forts et à les mettre en valeur de façon à devenir des agents du changement dans leur milieu.

L'Institut, dont le siège se trouve à Winnipeg, s'est doté au fil des ans de programmes et de bureaux à Calgary, Ottawa et New York. Ces derniers temps, c'est surtout en Europe que se sont exprimées les nouvelles idées en matière de développement durable et que provenaient les fonds dépensés à ce chapitre. Nous avons donc jugé opportun d'ouvrir à Genève un petit bureau dirigé par Mark Halle, longtemps directeur des politiques mondiales à l'UICN, l'Union mondiale pour la nature. Nous avons également renforcé notre présence en Europe en nommant Keith Bezanson, le directeur de l'Institute of Development Studies de l'Université de Sussex, membre associé de l'IIDD. En étroite collaboration avec les responsables du Programme du commerce et du développement durable, notre bureau de Genève a orchestré notre participation des plus fructueuses au récent symposium de haut niveau sur le commerce et l'environnement tenu par l'OMC. Mark s'est également employé à asseoir la présence de l'Institut dans le monde francophone. À la demande du bureau du premier ministre français Lionel Jospin, l'IIDD a créé un groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau projet sur le développement durable en France, qui a produit un rapport présenté au gouvernement français.

Malgré ces réalisations, l'Institut demeure un petit organisme dans un monde qui gagne en complexité. Au moment où les cabinets de consultants, voire les universités, constituent des partenariats afin de demeurer concurrentiels, l'IIDD se doit d'en faire autant. Nous amorçons avec des instituts poursuivant des objectifs semblables aux nôtres en Europe, aux États-Unis et dans le monde en développement, des pourparlers sur une éventuelle mise en commun de nos interventions pour faire en sorte que le développement durable demeure un enjeu important dans les instances internationales.



David Runnalls
Président par intérim de l'Institut

Un nouveau plan stratégique

Le personnel et le Conseil ont consacré beaucoup de temps au réexamen de la vision et de la mission de l'Institut, ainsi qu'à l'élaboration préliminaire d'un nouveau plan stratégique. Il en ressort une orientation mieux ciblée et des priorités d'intervention plus claires.

Notre vision : Un mieux-vivre durable pour tous.

Notre mission : Assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation.

Notre rôle : Nous encourageons le passage à un avenir durable. Nous voulons montrer que l'ingéniosité peut servir à améliorer l'état de l'environnement, la situation de l'économie et le bien-être de la société.

Nos outils : Nous privilégions la recherche sur les orientations stratégiques, la diffusion de l'information, l'analyse et l'action sociale.

Nos produits : Nous formulons des recommandations pratiques fondées sur des analyses attentives, nous constituons des réseaux du savoir favorisant le développement des capacités de la société civile et d'autres organisations du Sud comme du Nord, et nous préparons dans de brefs délais des rapports sur les négociations internationales dont dépend la survie de la planète.

Notre clientèle : Les gouvernements, le milieu des affaires et la société civile en font partie.

Notre philosophie : Nous voulons accroître notre influence en collaborant avec d'autres organisations de façon à conclure des alliances stratégiques de longue durée tout en conservant à notre institution la souplesse qu'exige la recherche d'une forme durable de développement.

Nos priorités stratégiques

Au cours des cinq prochaines années, l'IIDD entend :

1. Appuyer l'adoption de politiques de dépenses publiques et de politiques fiscales favorisant le développement durable;
2. Proposer et défendre des politiques en matière de commerce et d'investissement favorables au développement durable;
3. Trouver des solutions originales pour faire face aux changements climatiques et à ses conséquences;
4. Encourager le recours à des modes durables d'exploitation agricole et d'utilisation des ressources naturelles en proposant des mesures incitatives et une participation accrue de la population locale aux décisions.

Notre travail spécialisé en matière de création et d'utilisation de mesures et d'indicateurs du développement durable faciliteront la poursuite de ces objectifs stratégiques.

Nous investirons notre savoir-faire en communications électroniques dans les programmes de l'Institut en empruntant les voies suivantes :

- nous ferons porter nos activités de recherche et développement sur les principes, protocoles et modes de fonctionnement propres à garantir l'efficacité des réseaux du savoir;
- nous diversifierons les Services de production de rapports de l'IIDD en créant des produits axés sur la poursuite de nos objectifs stratégiques;
- nous assurerons la diffusion des messages de l'Institut en nous servant de technologies d'information et de communication de pointe.

En quoi consiste le développement durable?

Depuis deux cents ans, le progrès technologique a été énorme. Si certains en ont tiré des avantages sans précédent, ce progrès n'en a pas moins créé des inégalités toujours plus grandes dans le monde, provoqué une croissance effrénée de la population et mis en péril la stabilité de l'environnement mondial.

Au cœur de la mission de l'IIDD se pose le défi d'améliorer la qualité de vie des gens tout en pratiquant un développement durable. C'est ce que dit essentiellement l'énoncé de notre vision pour l'avenir : Un mieux-vivre durable pour tous. Pour reprendre les termes utilisés en 1987 par les membres de la Commission mondiale de l'environnement et du développement (CMED) : « Le développement soutenable... répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Pour comprendre la notion de développement durable, il suffit de penser à un compte en banque. Si vous retirez constamment de votre compte des montants supérieurs aux dépôts que vous y faites ou à l'intérêt, votre compte finira tôt ou tard par se vider. Vous ne pourrez plus vous servir de votre carte de débit, et vous risquez de recevoir un appel déplaisant de votre directeur de banque ou de vos créanciers. De plus, si vous videz progressivement votre compte, vous n'aurez plus d'argent à laisser à vos enfants ni à vos petits-enfants.

À l'échelle du globe, c'est précisément ainsi que nous agissons avec une bonne partie des ressources de la planète. Et les appels désagréables commencent à se faire entendre.

L'état des stocks de poisson sur la côte est du Canada, naguère parmi les plus riches de la planète, constitue un exemple pathétique. Nos prises ayant été trop abondantes par rapport au rythme de reproduction de la ressource, les stocks nordiques de morue se sont effondrés. Or cette crise de la pêche morutière n'est pas uniquement une catastrophe naturelle. Elle a ébranlé l'assise économique de collectivités entières dans la région canadienne de l'Atlantique, et menacé leur mode de vie.

Depuis la publication du rapport de la CMED (la Commission Brundtland) il y a 12 ans, nous nous sommes attachés à comprendre les rapports existant entre les choses, à acquérir le savoir nécessaire et à mettre à profit les techniques nouvelles pour relever le défi du développement durable. Les progrès accomplis prennent de nombreuses formes différentes : des accords internationaux, de nouvelles politiques gouvernementales, des pratiques commerciales novatrices, des choix de consommation éclairés, et des programmes originaux d'action locale qui tiennent compte des rapports complexes entre l'environnement, l'économie et le bien-être des gens. L'IIDD s'emploie à faire en sorte que la courbe de ces progrès s'accroisse.

Les changements climatiques : une année charnière

C'est en 1998 que l'on a cessé de se demander : « Se passe-t-il vraiment quelque chose? » pour se dire : « Que faut-il faire? »

Depuis un an, la façon dont les changements climatiques sont perçus s'est radicalement modifiée : ce qui n'avait été jusqu'ici qu'un sujet de préoccupation pour la nature entretenu par quelques scientifiques et groupements écologiques constitue maintenant un enjeu dont la pertinence est largement reconnue dans les cercles politiques et le milieu des affaires. Au débat scientifique se sont substituées des discussions sur les mesures à prendre. En 1998-1999, l'Institut s'est donc employé prioritairement à favoriser une bonne compréhension des négociations internationales complexes portant sur les changements climatiques et ses effets, ainsi qu'à fournir aux décideurs le genre d'information dont ceux-ci ont besoin pour faire des choix éclairés.

Après plus de vingt ans de recherches, la très grande majorité des climatologues sont arrivés à la conclusion que le réchauffement actuel de la planète est causé par l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, surtout du gaz carbonique provenant de la combustion du bois et de combustibles fossiles, qui empêchent la chaleur du soleil de s'échapper. Depuis la révolution industrielle, la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère terrestre s'est accrue de 30 %. D'autres gaz naturels ou produits par l'homme, en particulier le méthane, l'oxyde nitreux et les chlorofluorocarbures, jouent aussi depuis longtemps un important rôle sur ce plan.

Depuis un siècle, la température moyenne de l'air à la surface de la Terre a augmenté d'un demi-degré Celsius. Si le phénomène ne semble pas inquiétant à première vue, il faut savoir que des mini-périodes glaciaires ont déjà été causées par des variations semblables de la température moyenne. La présence de souches d'arbre fossilisées dans le Grand Nord prouve que la Terre a toujours connu des variations climatiques. Ce qui inquiète les scientifiques, cependant, c'est la rapidité du réchauffement actuel, une preuve à leurs yeux que l'activité humaine en est la principale cause. Et ce n'est qu'un début. D'après les projections du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, l'augmentation de la température moyenne de la Terre pourrait atteindre les 3° C au cours du prochain siècle, un changement extrêmement abrupt auquel les êtres humains et la nature devront s'adapter en très peu de temps.

Les catastrophes climatiques ont souvent retenu l'attention des médias en 1998, ce qui a confirmé aux yeux du grand public l'impression qu'outre les effets indéniables d'El Niño, l'évolution du climat a joué un rôle dans la multiplication des phénomènes destructeurs d'origine climatique. Une tempête de verglas comme on n'en avait jamais vue a privé de courant l'est de l'Ontario, le Québec et certaines régions de la Nouvelle-Angleterre. Les ouragans Georges et Mitch ont ravagé les Caraïbes et l'Amérique centrale, faisant des milliers de victimes. D'intenses précipitations ont fait gonfler le fleuve Yang-tseu, en Chine, tuant 3000 personnes et en laissant 14 000 autres sans abri. La sécheresse a provoqué des famines généralisées au Soudan, en Éthiopie et en Corée du Nord. Elle a aussi été l'une des causes d'immenses feux de forêt en Sibérie, au Brésil et en Indonésie, des incendies qui ont laissé échapper d'énormes quantités de gaz carbonique dans l'atmosphère, accentuant du coup son réchauffement.

Bien qu'il soit impossible de quantifier les pertes de vie, les souffrances et les dommages à l'environnement attribuables à ces catastrophes naturelles, l'industrie des assurances a calculé que les phénomènes météorologiques avaient causé pour 90 milliards de dollars US de dommages matériels en 1998, une augmentation de presque 30 milliards par rapport à 1996, la dernière année où avaient été enregistrées des pertes record.

Mais 1998 restera aussi dans la mémoire collective comme étant l'année où les gouvernements et les grandes multinationales ont pris d'importants engagements de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de financer des technologies vertes innovatrices. Les sociétés British Petroleum, Shell et Suncor ont toutes annoncé des investissements de longue durée dans l'énergie solaire et éolienne. Toyota a dévoilé son prototype de Prius, une voiture électrique hybride, et Ford ainsi que DaimlerChrysler se sont associées à la Ballard Power de Vancouver pour construire des automobiles non polluantes à hydrogène.

Le véritable changement s'est amorcé en décembre 1997 à Kyoto, au Japon, où les représentants de 160 pays ont élaboré le premier accord international de réduction des émissions de gaz à effet de serre ayant force obligatoire. Trente-huit pays développés et pays en transition de l'Europe de l'Est ont convenu de réduire en moyenne leurs émissions de 5,2 % par rapport aux niveaux de 1990, entre les années 2008 et 2012. Ce faisant, ils reconnaissaient enfin que même si les recherches ne sont pas toutes concluantes, la communauté internationale se doit d'agir dès maintenant.

« Votre *Bulletin sur les négociations de la Terre* nous renseigne très bien sur l'état des négociations et des développements concernant l'environnement et la biodiversité. Comme j'enseigne les théories du développement et l'économie politique de la gestion des richesses naturelles aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, vos mises à jour me sont très utiles. Il m'arrive souvent d'imprimer votre bulletin à l'intention de mes étudiants. Merci beaucoup, et poursuivez votre excellent travail. »

— Emma Porio, Ph.D., Professeure et directrice, Département de sociologie et d'anthropologie, Université Ateneo de Manila, Manille, Philippines

La stratégie élaborée par l'IIDD pour trouver des solutions aux problèmes découlant des changements climatiques comporte quatre grands volets :

- des recherches visant l'adoption de mesures appropriées d'adaptation aux changements environnementaux dans les Grandes Plaines de l'Amérique du Nord;
- des avis d'experts aux tables de concertation du Processus national sur le changement climatique, qui font partie des engagements pris par le Canada en vertu du protocole de Kyoto visant la réduction des gaz à effet de serre;
- l'intensification des efforts internationaux en faveur d'une meilleure compréhension du problème de l'évolution du climat et de la recherche de solutions en créant un réseau du savoir appelé à faciliter la recherche et le développement des capacités dans les pays en développement, et à encourager le dialogue et la compréhension entre le Nord et le Sud;
- la présentation de renseignements objectifs et à jour sur les négociations touchant les changements climatiques dans le *Bulletin des négociations de la Terre* préparé et diffusé par l'IIDD.

Sur le plan des communications, l'IIDD a joué un rôle crucial tant à Kyoto qu'à Buenos Aires, où de nouvelles négociations ont eu lieu en novembre 1998. À ces occasions, l'Institut a publié quotidiennement des rapports, des photos et des audioclips sur son site Web *Linkages* (<http://www.iisd.ca/linkages>), où se trouve le *Bulletin des négociations de la Terre (BNT)*. L'équipe de journalistes du *BNT* qui a assisté à toutes les séances de négociation à Kyoto et à Buenos Aires a préparé des rapports imprimés mis à la disposition des délégués le lendemain matin, et publié quotidiennement des bulletins et des mises à jour sur le Web. Le site du *BNT* a reçu par jour une moyenne de 45 000 demandes de consultation pendant les négociations de Kyoto, et de 55 000 demandes pendant les négociations de Buenos Aires. Dans le cas de Kyoto, les rapports étaient offerts en français, en anglais et en japonais, et dans celui de Buenos Aires, en français et en anglais.

« J'ai représenté le gouvernement des États fédérés de la Micronésie à des conférences où votre *Bulletin sur les négociations de la Terre* a été largement utilisé. Je tenais simplement à vous dire à quel point les délégués du gouvernement se fient à vous et apprécient l'excellence de votre travail. J'ai eu dernièrement l'occasion de visiter votre site Web, une expérience des plus agréables. Maintenez le cap! »

— Nina Eejima

Selon Hans Peter Schipulle, membre en vue de la délégation de l'Allemagne à Buenos Aires, « le Bulletin a modifié notre façon de négocier des accords multilatéraux ». Le *BNT* est devenu la source à consulter pour obtenir facilement des renseignements objectifs et fiables sur les négociations internationales touchant le développement durable. Il est particulièrement utile aux petits pays souvent représentés par des délégations trop peu nombreuses pour que leurs membres puissent assister à toutes les séances de négociations tenues simultanément. Le bulletin permet également aux délégués de consacrer aux discussions proprement dites le temps qu'il leur faudrait normalement pour rendre compte à leur gouvernement du déroulement des négociations. Le *BNT* est diffusé électroniquement et sous forme imprimée dans plus de 178 pays.

Le bulletin compte parmi ses abonnés de hauts dirigeants de ministères des Affaires étrangères, de l'Environnement et de la Coopération internationale, ainsi que d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales. L'efficacité et la rapidité avec lesquelles le *BNT* informe ses lecteurs ont été clairement démontrées à Buenos Aires : à cause du décalage horaire, les délégués ont pu constater à maintes reprises que les personnes restées dans leur pays qui leur posaient des questions le matin avaient déjà lu le Bulletin pendant qu'eux dormaient.

Sur le Web, l'IIDD a confirmé qu'il figure parmi les principales sources d'information fiable sur les problèmes découlant de l'évolution du climat et sur le développement durable. Voici des exemples de ressources électroniques offertes par l'Institut :

- Les *Archives du BNT* où se trouvent les rapports de toutes les grandes rencontres sur les changements climatiques depuis 1995 (<http://www.iisd.ca/linkages/voltoc.html>).
- *Climate-L*, un forum électronique qui facilite l'échange d'information sur l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. On y trouve des articles sur l'actualité, des renseignements sur les rencontres déjà tenues et les prochaines rencontres ayant un rapport avec la Convention, et le texte d'exposés de principe et de pointeurs vers d'autres ressources en ligne telles que des sites Internet et des documents détaillés. La plupart des spécialistes du domaine figurent sur la liste d'abonnés de *Climate-L* (http://sdgateway.net/noframe/fr_list93.htm).
- L'IIDD, en partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international et l'Institut Nord-Sud, a constitué un réseau du savoir sur les changements climatiques (<http://iisd.ca/climate/southnorthkn.htm>). Ce réseau dont font partie une douzaine d'instituts du Nord et du Sud facilite la recherche et aide les pays à se doter de plans d'action efficaces, équitables et durables en matière de changements climatiques. Il s'intéresse prioritairement aux assouplissements prévus à Kyoto, à l'adaptation, au transfert de techniques écologiques et à l'établissement de niveaux d'émission cibles, et fait appel au secteur privé.

Parmi les grands objectifs de sensibilisation de l'IIDD en 1998-1999 figurait la production d'une série de publications décrivant en langage clair les incidences et avantages du protocole de Kyoto, lui-même rédigé dans un style dense, technique et diplomatique. En juin 1998, l'Institut a publié *Le Canada à l'heure de Kyoto : l'évolution du climat et ses conséquences*, un guide exposant en termes simples les principaux éléments du traité et les solutions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la production industrielle. Publié en français et en anglais, ce guide revu en détail par des climatologues fait maintenant autorité relativement au protocole de Kyoto. Il a été diffusé ou vendu à 3500 exemplaires à des décideurs de toutes les régions du Canada.

Un numéro du bulletin de l'IIDD sur le développement durable, *Developing Ideas*, a traité de la recherche de solutions aux problèmes découlant des changements climatiques et de l'égalité entre pays du Sud et du Nord. Comme la plupart des publications de l'Institut, le bulletin *Developing Ideas* est diffusé sous forme imprimée et sur le Web à l'intention d'un vaste lectorat.

Le siège de l'IIDD se trouve à Winnipeg, au Canada, à la bordure orientale des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord. Conscient de la nécessité d'agir localement, l'Institut a tenu des ateliers et produit des publications traitant de questions auxquelles s'intéressent les décideurs et les exploitants agricoles des Prairies.

« Le programme des Grandes Plaines de l'IIDD est une des rares sources d'information qui m'aident à comprendre les différents aspects de l'évolution du climat... ce qui se passe, ce qu'il faut faire, quelles politiques seront efficaces ou ne le seront pas, dit Gordon McPhee qui cultive 2000 acres de terres près de Dauphin, au Manitoba. La publication de l'Institut, *Greenhouse gas emissions from agriculture and the Canadian commitment at Kyoto* (les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole et l'engagement du Canada à Kyoto) explique ce que signifie l'accord pour les agriculteurs, et ce qu'il nous faut faire. »

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'IIDD a renseigné les agriculteurs des Grandes Plaines sur les mesures à prendre pour s'adapter aux changements que provoquera vraisemblablement l'évolution du climat : la diminution des précipitations au printemps et en été, et l'apparition de nouvelles maladies et de nouveaux insectes nuisibles découlant du réchauffement du climat.

Avec la collaboration de partenaires tels que Canards Illimités Canada, Wetlands International, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies et d'autres organisations, les responsables du Programme des Grandes Plaines de l'IIDD examinent le rôle des terres humides en tant que puits contribuant à l'absorption du dioxyde de carbone dans l'atmosphère et, partant, à la réduction des émissions de ce gaz à effet de serre. Les terres humides, qui servent aussi à éponger et filtrer les eaux souterraines, joueront un rôle encore plus vital si le réchauffement du climat provoque une diminution des précipitations annuelles dans les Prairies.

Le personnel de l'IIDD a largement contribué à la démarche entamée par le gouvernement canadien pour s'acquitter des engagements pris à Kyoto. David Runnalls, président par intérim de l'Institut, assume la co-présidence du groupe de travail chargé de conseiller le gouvernement concernant deux aspects du Protocole, soit le mécanisme d'application conjointe et le mécanisme de développement propre. Tout en aidant les pays développés à atteindre leurs objectifs de réduction d'émissions, ces deux mécanismes encouragent les pays en développement à investir dans la technologie énergétique propre. Des membres du personnel du Programme des Grandes Plaines de l'IIDD participent au Processus national sur le changement climatique. Le Canada a constitué des tables de concertation sur 16 dossiers et secteurs appelées à fournir des conseils spécialisés sur les façons de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un membre associé de l'IIDD, Ed Tyrczniewicz, est membre de la table de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et le directeur du Programme des Grandes Plaines de l'Institut, Allen Tyrczniewicz, fait partie du sous-groupe du transport des marchandises à la table de concertation sur les transports.

Environnement Canada a commandé au Programme des solutions pour l'entreprise de l'IIDD une étude intitulée « Incentives for Early Action » dans laquelle sont formulées des recommandations pratiques sur les choix qui s'offrent au gouvernement fédéral pour encourager le secteur privé à réduire ses émissions avant 2008, la première année de la période de cinq ans prévue dans le protocole de Kyoto aux fins de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Selon les auteurs de cette étude, la nécessité s'impose d'énoncer clairement des règles de base permettant aux industries de comptabiliser leurs réductions d'émissions et d'avoir l'assurance que leurs investissements leur seront crédités. L'adoption rapide d'un système de certification et d'« accumulation » de crédits facilitera la prise par le Canada de mesures privilégiant le respect des engagements de Kyoto. Plus le temps passera, plus le but à atteindre sera difficile, les émissions de gaz à effet de serre du Canada augmentant de 1 à 2 % par année. Les responsables du Programme des solutions pour l'entreprise ont également présenté au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international un rapport dans lequel ils invitent le gouvernement canadien à tenir compte des pratiques exemplaires et des enseignements décrits dans les conclusions d'une étude de l'expérience de huit pays ayant établi avec des pays en développement des bureaux chargés d'administrer des projets relevant du mécanisme d'application conjointe et du mécanisme de développement propre.

L'IIDD collabore par ailleurs avec des partenaires du Sud aux fins de l'élaboration de projets axés sur le mécanisme de développement propre. Le projet réalisé avec le Tata Energy Research Institute de l'Inde en est un exemple. Financé par l'Agence canadienne de développement international, ce projet comporte des activités de recherche collective et des ateliers en Inde et au Canada. En ce qui concerne l'aspect de la politique internationale, l'IIDD travaille en partenariat avec le Pembina Institute for Alternative Development, au Canada, et les organisations membres de l'Asian Energy Institute.

Grâce à sa participation à des conférences et des groupes de travail de haut niveau et à son important programme de publication, l'IIDD joue aujourd'hui un rôle clé dans la recherche sur les politiques et dans la sensibilisation du public aux changements climatiques. Dans ses activités de planification stratégique de 1998-1999, l'Institut a inscrit l'évolution du climat parmi les quatre secteurs qui retiendront prioritairement son attention dans les cinq prochaines années. Le but de l'IIDD consiste à encourager la recherche de solutions originales à un problème qui représente de toute évidence la pire menace pour la survie de notre planète.

« Votre site est magnifique! Il nous a grandement facilité la tâche. »

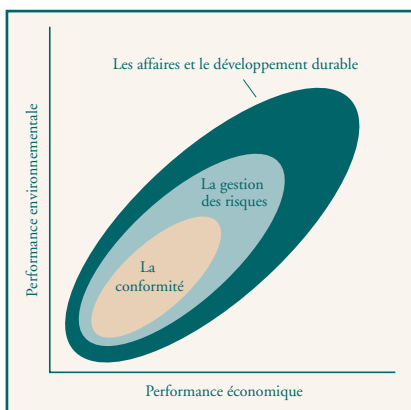
— Paul Violette, conseiller principal en matière de changements climatiques, Global Environment Center de l'USAID (U.S. Agency for International Development)

La collaboration avec le milieu des affaires

Objectifs

La poursuite de l'objectif de développement durable crée une multitude d'occasions d'affaires allant de la mise au point de technologies vertes, par exemple la production de combustibles propres, aux services de consultation. Les responsables du Programme des solutions pour l'entreprise de l'IIIDD montrent au secteur privé comment trouver de nouveaux marchés et intégrer le développement durable aux plans d'affaires. Ils aident également les entreprises à prendre en considération les nouvelles préoccupations environnementales de leurs clients et de l'ensemble des consommateurs. Le Programme des solutions pour l'entreprise collabore avec les gouvernements afin que ceux-ci adoptent des lignes de conduite et prennent des mesures propres à faire tomber les obstacles ainsi qu'à encourager les entreprises à accroître l'efficacité énergétique de leurs installations et à réduire leurs déchets.

Les préoccupations environnementales toujours plus nombreuses, les pressions du public et les mesures de réglementation sont en train de modifier la façon dont les entreprises font des affaires. Le site Web sur les affaires et le développement durable (<http://iisd.ca/business>) créé



par les responsables du Programme de la communication des connaissances expose les avantages du développement durable aux entreprises à mesure que celles-ci franchissent les étapes de la conformité environnementale, de la gestion du risque pour l'environnement et de l'adoption de stratégies de développement durable.

Ce site Web qu'ont visité des douzaines d'entreprises ayant des activités dans les secteurs des ressources et des services ainsi que dans le secteur manufacturier décrit 15 méthodes d'application des principes du développement durable allant de l'évaluation du cycle de vie du

matériel » aux « processus d'émissions zéro », chacune accompagnée d'une étude de cas. Outre des lignes directrices sur la façon de se conformer aux règles de déclaration concernant la durabilité, le site offre une multitude de conseils sur les nouveaux débouchés et les sources de financement de démarrage. Il comprend également une importante banque d'études de cas d'entreprises ayant remporté des prix pour l'application de pratiques de développement durable.

À partir d'études de marché et d'études de cas, les responsables du Programme ont élaboré des messages clés à l'intention des entreprises :

- Les consommateurs exigent des biens et des services écologiques produits par des compagnies socialement responsables.
- Quand des banquiers et des investisseurs en capital risque évaluent l'intérêt que présente une entreprise dans laquelle ils envisagent d'investir, ils tiennent de plus en plus compte des risques pour l'environnement et des débouchés environnementaux.
- Il en ressort que de plus en plus d'entreprises découvrent les avantages de favoriser la durabilité sur le plan des affaires au lieu de se contenter de se conformer aux règlements.

Le Programme montre comment la durabilité en affaires est devenue un avantage concurrentiel dans le monde, un catalyseur de l'innovation et une occasion de pénétrer de nouveaux marchés.

Entreprises soucieuses de conserver un avantage concurrentiel qui visitent le site Web sur les affaires et le développement durable

Secteur des ressources

BHP Mining
British Petroleum
Louisiana Pacific Corporation
Shell (Pays-Bas)

Secteur des services

A. T. Kaerney, Inc.
Arthur D. Little
Banco Nacional de Mexico
Beak Consultants Ltd.
CH2M HILL, Inc.
Dresdener Bank (Allemagne)
Ernst & Young
KPMG
SustainAbility, UK
Troutman Sanders LLP
United Parcel Service

Secteur manufacturier

Asea Brown Boveri
Audi (Danemark)
BASF-AG (Danemark)
Bausch & Lomb
Boeing Company
Dow Chemical Company
DuPont
Eastman Chemical Company
Ford Motor Company
General Electric
Hoechst (Allemagne)
IBM Corporation
Johnson & Johnson
Monsanto
Nike, Inc.
Nokia (siège social)
Novo Nordisk A/S
Philips Electronics
Samsung (Corée)
Sony (Allemagne)
Volkswagen (Allemagne)
Volvo

Exemples de réalisations

- À l'occasion d'une rencontre organisée à Calgary en septembre 1998 par le directeur général de Suncor, Rick George, on a fait l'annonce d'une initiative des plus intéressantes de l'IIIDD. L'Institut a en effet décidé de lancer en Alberta une nouvelle stratégie de gestion des sous-produits et des déchets industriels. Des représentants gouvernementaux et 85 dirigeants d'entreprise assistaient à la rencontre. L'objectif visé consiste à trouver et évaluer de nouveaux débouchés permettant aux entreprises de vendre leurs déchets à d'autres compagnies capables de s'en servir dans la fabrication de leurs propres produits.

Appelé synergie des sous-produits, ce projet est une initiative d'Applied Sustainability, une compagnie affiliée au Business Council for Sustainable Development – golfe du Mexique. L'IIIDD fournit un soutien et des services locaux aux responsables du projet, qui s'inspire d'un programme ayant donné de bons résultats au Texas, en Floride et au Mexique. Le but visé consiste à réaliser une série de jumelages industriels propres à :

- fournir éventuellement de nouvelles sources de revenu;
- réduire la quantité de déchets et de matériaux dangereux expédiés aux décharges;
- faire des économies d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

De nombreuses entreprises ont déjà des programmes de recyclage. Par exemple, les scories des aciéries et les cendres volantes des centrales au charbon sont souvent vendues aux cimenteries. Le recyclage massif et les nouveaux jumelages industriels peuvent néanmoins tirer profit de la démarche systématique adoptée en Alberta. Au Texas et au Mexique, on a constaté que les communications et l'imagination créatrice jouent un rôle clé dans la synergie des sous-produits. La principale difficulté consiste à amener des entreprises de secteurs n'ayant rien en commun à se parler, car c'est souvent ainsi que l'on trouve les débouchés les plus innovateurs.

D'après Jim Leslie, le directeur du Programme des solutions pour l'entreprise, en Alberta, ce sont probablement le secteur de l'énergie et les secteurs manufacturiers connexes qui offriront les possibilités les plus intéressantes. Le défi consistera à recycler la chaleur résiduelle et à trouver de nouvelles utilités aux montagnes de sable, de soufre et d'autres sous-produits de l'exploitation et de la transformation du pétrole et des sables bitumineux. La foresterie et l'agriculture sont d'autres sources possibles de déchets recyclables.

Onze compagnies et instituts de recherche ont jusqu'à présent accepté de participer au projet. « J'en rêve depuis plus d'un an, explique Leslie. Voilà un projet qui pourrait vraiment compter. » Convaincu que le principe de la synergie des sous-produits peut être appliqué dans d'autres régions du Canada et du monde, il espère que le projet réalisé en Alberta ne sera qu'un point de départ.

« Les jeunes ont un rôle clé à jouer dans le développement durable. Étant donné que notre organisation s'occupe de développement durable, nous avons la responsabilité de leur expliquer les grands enjeux de cette forme de développement. J'ajouterai que le programme de l'IIIDD nous offre une excellente occasion de renforcer les compétences dont notre organisation a besoin. »

— *Christine Elleboode, directrice des communications, World Business Council for Sustainable Development, Genève*

Le site Web sur les affaires et le développement durable figurait parmi les candidats au prix d'excellence en développement durable du Manitoba pour 1998.

- En 1998-1999, les responsables du Programme des solutions pour l'entreprise se sont employés à préparer le milieu des affaires et les gouvernements aux conséquences du protocole de Kyoto, en vertu duquel le Canada devra, comparativement à un scénario de maintien du *statu quo*, réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 21 % au cours de la période 2008-2012. L'industrie a intérêt à trouver des façons de profiter des possibilités prévues dans le traité, par exemple en participant à des projets conjoints avec des partenaires de pays en développement. L'IIIDD collabore avec le World Business Council for Sustainable Development afin d'aider les pays en développement à se doter des moyens de réaliser des projets de production énergétique écologique en vertu du mécanisme de développement propre prévu dans le Protocole.
- Le personnel du Programme des solutions pour l'entreprise a préparé à l'intention d'Environnement Canada un énoncé de principe où sont exposées les raisons pour lesquelles la nécessité s'impose d'adopter le plus tôt possible des politiques prévoyant des crédits pour intervention rapide afin que le secteur privé soit encouragé à devancer ses plans et interventions visant la réduction et le captage des émissions de gaz à effet de serre. Les responsables du Programme ont également présenté au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international un rapport dans lequel ils invitent le gouvernement canadien à tenir compte des pratiques exemplaires et des enseignements décrits dans les conclusions d'une étude de l'expérience de huit pays ayant établi avec des pays en développement des bureaux chargés d'administrer des projets relevant du mécanisme d'application conjointe et du mécanisme de développement propre.
- Le Programme des solutions pour l'entreprise réalise avec le Centre de recherches pour le développement international à Ottawa un projet pilote visant à voir si l'application du principe du « financement des économies » pourrait contribuer à accélérer l'adoption de technologies à haut rendement au Canada et dans les pays en développement. Le but visé consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en créant des débouchés économiques.

Selon le principe du « financement des économies », une compagnie appelée entreprise de services écoénergétiques accepte de financer et d'assurer la mise en œuvre et l'exécution d'un projet énergétique ou hydrique écologique en étant payée à même les économies réalisées grâce à la réduction des coûts de l'énergie servant à faire fonctionner la nouvelle usine. L'entreprise en question a donc tout intérêt à avoir recours à la technologie la plus efficace et la plus fiable qui soit. De son côté, l'institution qui confie le projet à cette entreprise a l'avantage de ne pas avoir à le financer.

Les études préliminaires effectuées au Canada et dans cinq pays en développement étant maintenant terminées, la mise en œuvre du projet débutera au cours de la prochaine année financière.

« Votre site contribue à l'indispensable diffusion de renseignements utiles. J'ai donné votre adresse à bon nombre de mes clients! »

— *Linda Woudstra, directrice, Yellow and Blue Consultancy BV, Pays-Bas*

« Je trouve votre site très intéressant et bien fait. »

— *Stella Papasavva, chercheuse scientifique principale, General Motors, Michigan, États-Unis*

« J'ai trouvé votre site très utile. Nous allons certainement inclure des liens vers votre site dans nos propres outils pédagogiques en ligne. »

— *Paul Shrivastava, président, Environmental Intelligence Inc., Bucknell University, Pennsylvanie, États-Unis*

Des modes de subsistance durables pour des collectivités autonomes

Objectifs

Depuis 1991, les responsables du Programme de l'adaptation communautaire et des moyens de subsistance durables de l'IIIDD se sont efforcés de comprendre les modes de subsistance complexes des populations rurales des pays les moins développés. Comment les habitants du monde en développement peuvent-ils se sortir de la pauvreté et faire en sorte que leurs enfants aient un avenir viable? Le personnel du programme a commencé par établir un cadre servant à définir les composantes essentielles de modes de subsistance ruraux durables : des connaissances locales intégrées, des techniques adaptées au contexte local, l'accès au crédit et des politiques habilitantes. Outre qu'il a abouti à une perception plus holiste du développement des collectivités, ce travail a fait ressortir d'importants facteurs qui empêchent les populations locales de participer pleinement à la prise des décisions d'orientation et d'investissement.

Les responsables du Programme sont maintenant en train de créer des outils dont se serviront les populations locales pour mettre à profit le cadre des modes de subsistance durables en vue de définir leur avenir. Avec ces outils, les collectivités se donnent une vision de leur avenir fondée sur leurs points forts, qu'ils peuvent ensuite transmettre aux décideurs des niveaux supérieurs.

Habituellement, les organismes de développement conçoivent des projets censés corriger les problèmes et satisfaire les besoins de la collectivité bénéficiaire. Sans qu'on l'ait voulu, les gens voient d'abord les faiblesses de leur village. De plus, pour appliquer les solutions proposées, il faut souvent avoir recours à une technologie et à des connaissances spécialisées étrangères, les spécialistes de l'aide (plutôt que les gens de l'endroit) étant généralement perçus comme les principaux agents du changement. Cette façon de procéder risque de rendre la collectivité dépendante, celle-ci ayant alors de la difficulté à prendre la relève quand cesse le financement d'un projet.

Les responsables du Programme mettent présentement à l'essai une méthode appelée enquête positive afin de renverser la tendance actuelle. L'enquête positive amène la collectivité à se pencher sur ses réalisations plutôt que sur ses problèmes. Au-delà de la participation, elle encourage l'inspiration à la base. Mise au point au début des années 1990 à l'Université Case Western Reserve pour aider les entreprises à accroître leur avantage concurrentiel, cette méthode vient de donner des résultats encourageants dans le cadre de projets de développement des collectivités en Mauritanie et au Ghana.

Une fois que les villageois savent quelle vision ils ont de ce qui est possible, il leur reste encore à la faire connaître aux dirigeants des administrations publiques et des entreprises afin de pouvoir prendre part aux décisions. Le programme les aide à atteindre ce but grâce aux médias locaux. Des gens de l'endroit, des spécialistes du développement et des journalistes conçoivent ensemble des productions dans le cadre d'un atelier. Les villageois ont ainsi l'assurance que les programmes reflètent bien leur vision et leur point de vue. Quand elles sont présentées à des groupes de réflexion composés de représentants d'administrations publiques et d'entreprises, les productions peuvent améliorer l'égalité et l'efficacité des communications entre la collectivité et les décideurs.

Exemples de réalisations

- Le Programme de l'adaptation communautaire et des moyens de subsistance durables a obtenu récemment les fonds nécessaires à la réalisation en Inde et dans l'Arctique canadien de projets visant à mettre à l'essai ces méthodes de prise en charge locale. Il conclut aussi des partenariats avec des peuples autochtones du Manitoba, où la méthode est particulièrement adaptée à la riche tradition orale des Premières nations.
- Le ministère du Développement international du Royaume-Uni finance un projet de deux ans faisant appel à la méthode de l'enquête positive dans le but d'aider les populations rurales du sud de l'Inde à planifier des projets de développement local et à les mettre en œuvre. L'agriculture de subsistance pratiquée là-bas sur des terres stériles non irriguées par des paysans qui luttent pour conserver leur mode de subsistance est une cause de stress social et environnemental. Les besoins des agriculteurs en combustible accélèrent le déboisement; leurs cultures se font sur les rares terres agricoles dont les éleveurs de bétail ont aussi besoin; leur consommation d'eau crée conflits et tensions. Le personnel du Programme de l'adaptation communautaire et des moyens de subsistance durables travaillera avec MYRADA, une organisation non gouvernementale locale, afin d'aider les habitants de la région à acquérir une vision de leur développement fondée sur leurs points forts. Les responsables du Programme concevront de petits projets de gestion des ressources et de microcrédit devant faciliter la concrétisation de cette vision. Afin de profiter des leçons tirées de l'expérience sur place et ailleurs dans le monde, on produira un vidéo de formation sur la méthode de l'enquête positive, et l'on créera un site Internet favorisant une large diffusion de l'information. Le personnel du Programme

des mesures et indicateurs de l'IIIDD aidera des groupes locaux à évaluer leur progression vers la concrétisation de leur vision commune.

- Les responsables du Programme ont également publié le premier livre, *Locating the Energy for Change : An Introduction to Appreciative Inquiry*, qui traite du recours à la méthode de l'enquête positive pour provoquer un changement pour le mieux dans une collectivité. L'auteur, Charles Elliott de l'Université Cambridge, décrit les étapes de l'enquête positive en accompagnant ses explications d'études de cas provenant du milieu des affaires et des pays en développement.
- Les responsables du Programme mettent à l'essai le recours aux médias locaux dans l'île Banks dans l'extrême Arctique, une des régions du Canada les plus touchées par les changements climatiques. Les anciens et les chasseurs inuit du village de Sachs Harbour ont remarqué que la glace sur la mer s'amincit d'année en année et se forme de plus en plus tard dans la saison. À l'époque de la migration en automne, des caribous se noient parce que la glace ne supporte pas leur poids. Les chasseurs ont également vu de nouvelles espèces de poissons, de mammifères et d'insectes dont ne parle pas l'histoire orale des Inuit, et ils s'inquiètent à l'idée que ces changements pourraient modifier leur mode de vie traditionnel et leur étroite relation avec la nature. L'année prochaine, le personnel du Programme produira un vidéo avec la participation des Inuit afin que les décideurs canadiens puissent voir les effets de l'évolution du climat avec les yeux des Inuit, et comprendre comment ceux-ci essaient de s'adapter à ce changement. Les fonds injectés dans ce projet proviennent du Fonds d'action pour le changement climatique (gouvernement du Canada), de la Walter and Duncan Gordon Charitable Foundation, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.
- Au cours de l'année écoulée, le personnel du Programme a profité de la poursuite de ses activités dans le cadre du projet d'atténuation de la sécheresse au Zimbabwe pour évaluer sur le terrain l'utilité de son cadre des modes de subsistance durables. Ce projet qui en est maintenant à sa troisième année facilite l'application des stratégies adoptées par la population locale pour s'adapter à la sécheresse et au stress économique à l'aide de techniques adaptées au contexte local et d'analyses stratégiques. Afin de mieux comprendre les stratégies locales d'adaptation, les responsables du Programme de l'adaptation communautaire et des moyens de subsistance durables ont affecté à Harare un gestionnaire de projet qui travaillait auparavant à Winnipeg. Ils ont aussi fourni des appareils-photo aux agriculteurs zimbabwéens afin que ceux-ci puissent montrer les conséquences de la désertification et les solutions qu'ils appliquent (pose de paillis dans les potagers collectifs, compostage, plantation d'arbres indigènes, etc.). Ce projet financé par l'Agence canadienne de développement international est administré conjointement par l'IIIDD et ENDA-Zimbabwe, une organisation non gouvernementale locale.

Des villageoises de Mudzi, au Zimbabwe, participent à un projet local de lutte contre la sécheresse financé par l'Agence canadienne de développement international.



Le commerce, un facteur potentiel de prospérité et d'égalité

Contexte et objectifs

Il faudra beaucoup dépenser pour parvenir à une forme durable de développement. À mesure qu'ils verront se tarir leurs sources habituelles d'aide financière, les pays en développement auront de plus en plus de difficulté à tirer leur épingle du jeu sans la richesse que peut procurer le commerce international. Si ce commerce, évalué à près de 6 billions de dollars US, représente une puissante force économique, sa capacité de favoriser le développement durable n'est que potentielle. Ajoutons que les règles commerciales et le commerce lui-même peuvent provoquer une dégradation de l'environnement et des inégalités susceptibles d'assombrir encore plus la situation des populations pauvres des pays en développement.

L'IIDD s'emploie à faire en sorte que le commerce favorise directement le développement durable en accroissant la prospérité dans les pays les plus pauvres de la planète. Depuis le lancement du Programme du commerce et du développement durable de l'Institut il y a sept ans, la contribution originale de ses responsables a consisté à élargir la portée du débat jusqu'ici limité au commerce et à l'environnement, pour y inclure les enjeux propres au développement. Si l'IIDD a adopté cette approche, c'est que ses recherches stratégiques ont clairement montré qu'en ne faisant porter le débat que sur le commerce et l'environnement, il arrive trop souvent que les solutions retenues nuisent aux pays en développement en réduisant leurs débouchés d'exportation.

Notre philosophie à cet égard est exposée dans les « principes de Winnipeg », également appelés *Principes d'un commerce assurant un développement durable*, formulés en 1994 par un groupe de travail de neuf membres provenant des milieux du commerce, de l'environnement et du développement (<http://iisd.ca/trade/princpub.htm>). Ainsi que l'expliquent succinctement les auteurs du document : « Se placer dans une perspective de développement durable permet d'englober l'environnement, l'économie et la prospérité lors de l'examen de questions commerciales, ce qui marque un progrès qualitatif sur les débats actuels concernant le commerce et l'environnement. »

Les responsables du Programme du commerce et du développement durable s'attachent à faire en sorte que tous les accords commerciaux respectent les principes de Winnipeg. Une première étape essentielle consiste à faire modifier les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin que les préoccupations relatives à l'environnement et au développement soient davantage prises en considération. Depuis vingt ans, l'OMC, dont le rôle avait consisté jusque-là à appliquer un traité axé sur la réduction des tarifs douaniers (l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ou GATT), est devenue une organisation qui rend des décisions sur des questions autrefois strictement intérieures : les règles relatives à l'investissement, la protection de l'environnement, les règlements en matière de santé et sécurité, le droit de la propriété intellectuelle et les subventions. Vu sa taille et le sérieux avec lequel elle fait respecter ses règles, l'OMC est devenue à n'en point douter l'organisation internationale qui exerce le plus d'influence dans le monde.

Mais il existe un rapport étroit entre l'économie de plus en plus mondiale régie par l'OMC et l'environnement mondial. L'Organisation a maintes fois été appelée à se prononcer au sujet de plaintes selon lesquelles certains règlements environnementaux nationaux nuiraient au commerce. Le cas du Brésil et du Venezuela est un bon exemple, ces deux pays ayant réussi à convaincre l'OMC qu'une disposition du *US Clean Air Act* (la loi américaine de la lutte contre la pollution atmosphérique) interdisait injustement leurs exportations d'essence. Mais les liens entre l'économie et l'environnement ne sont pas toujours négatifs : quand elles sont bien encadrées, les règles commerciales peuvent protéger l'environnement et favoriser le développement. Par exemple, l'application de règles strictes contre les subventions agricoles déplacerait la production du Nord vers les régions pauvres du Sud, où les exploitants agricoles utiliseraient moins de pesticides et d'engrais que ceux du Nord. En portant un intérêt particulier aux règles de l'OMC et à d'autres accords commerciaux, nous nous employons à tirer profit de telles possibilités réciproquement avantageuses et à faire modifier les règles en vigueur afin de réduire le nombre de litiges.

L'IIDD intervient par ailleurs en faveur du renforcement des capacités des pays en développement au regard du commerce et du développement durable. De crainte de voir des exigences visant la protection de l'environnement faire obstacle à leurs exportations, de nombreux gouvernements du Sud sont réticents à ce qu'un rapport soit établi entre le commerce et le développement durable au sein de l'OMC. Si justifiée que soit cette attitude de prudence, les intérêts de ces pays seront très bien servis pour peu que ceux-ci comprennent bien les liens entre le commerce et le développement durable qui, tout en réduisant les risques, permettent du même coup d'exploiter de nouveaux débouchés. De nos jours, concevoir des produits d'exportation certifiés écologiques peut devenir une question de survie, voire un facteur de prospérité, pour des entreprises desservant un marché concurrentiel sensibilisé aux enjeux environnementaux. Nos activités de développement des capacités visent à encourager les pays du Sud à se prononcer fermement et de façon éclairée sur les enjeux du commerce et du développement durable.

Exemples de réalisations

- À l'occasion d'un symposium de haut niveau sur le commerce et l'environnement tenu à Genève les 15 et 16 mars 1999, l'IIDD a présenté un plan directeur exposant la façon dont l'OMC pourrait remplir son mandat en appuyant le développement durable. Plus de 600 délégués assistaient au symposium, dont Sir Leon Brittan, membre de la Commission européenne responsable de la politique commerciale. (On peut consulter la proposition de l'Institut, *Six Easy Pieces : Five Things the WTO Should Do – and One it Should Not* (Cinq choses que l'OMC devrait faire, et une qu'elle devrait éviter) à l'adresse Internet : <http://iisd.ca/trade/wto/sepmain.htm>.) David Runnalls, président par intérim de l'Institut, et Konrad von Moltke, membre associé, ont pris la parole devant les délégués. Toujours soucieux d'améliorer la transparence des délibérations de l'OMC, les Services de production de rapports de l'IIDD ont préparé un compte rendu exclusif de la rencontre sur l'environnement et d'une rencontre ultérieure de suivi sur le commerce et le développement. (Le compte rendu du symposium de haut niveau se trouve à l'adresse : <http://www.iisd.ca/linkages/sd/wtohls.html>.)
- L'IIDD et l'UICN (l'Union mondiale pour la nature) ont lancé un réseau du savoir sur le commerce afin de faciliter la recherche et l'acquisition de connaissances spécialisées sur le commerce et le développement durable dans les pays en développement. L'objectif visé consiste à aider les pays du Sud à avoir davantage voix au chapitre dans les négociations internationales telles que l'éventuelle ronde du millénaire de l'OMC. Pour l'instant, des partenaires de six pays ou régions participent au projet, soit l'Argentine, l'Amérique centrale, la Chine, le Pakistan, l'Afrique du Sud et le Vietnam. Le réseau du savoir finance des ateliers et des études de cas sur les liens de développement durable dans chaque pays. Il a aussi commandé des études sur des enjeux commerciaux d'actualité tels que les incidences du protocole de Kyoto sur le commerce, le virage écologique des achats publics et l'investissement étranger dans la perspective du développement durable. L'assistance en matière de technologie de l'information offerte aux partenaires pour accroître l'efficacité de leurs rapports constitue un aspect clé du projet.
- L'IIDD a poursuivi ses démarches dans le but d'amener la Chine à adopter une politique commerciale favorable au développement durable. L'Institut est l'hôte du secrétariat du Groupe de travail sur le commerce et l'environnement du Conseil chinois pour la coopération internationale en matière d'environnement et de développement, un comité consultatif de haut niveau qui conseille le gouvernement chinois depuis 1995, année de sa création. David Runnalls est co-président du groupe de travail qui a effectué en 1998-1999 des recherches sur l'analyse du cycle de vie des plastiques dans le commerce international, sur les espèces menacées et la médecine traditionnelle chinoise et sur le transfert vers la Chine de techniques écologiques de combustion du charbon.
- Les responsables du projet des règles commerciales et du développement durable dans les Amériques ont terminé une analyse fouillée de la façon d'appliquer les principes de Winnipeg d'un commerce assurant un développement durable à la démarche d'intégration hémisphérique, et à la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) en voie d'être créée. Pour les besoins de l'analyse, les principes ont servi de base de comparaison pour mesurer les progrès dans l'hémisphère. On a cité des pratiques exemplaires susceptibles de faciliter l'intégration du développement durable dans les négociations concernant la création d'une zone de libre-échange dans les Amériques. Les recommandations formulées dans l'analyse ont été présentées au Comité des représentants gouvernementaux de la ZLEA pour la participation de la société civile.



David Runnalls montre une publication de l'IIDD au Symposium de haut niveau tenu par l'OMC à Genève.

Éliminer les frontières : la communication des connaissances

Objectifs

Depuis sa création en 1990, l'Institut a concentré une bonne partie de ses activités dans le domaine des communications afin d'encourager les gens à perfectionner leurs connaissances en matière de développement durable et à les faire connaître. L'IIDD est convaincu qu'Internet contribuera à éliminer les frontières tant géographiques que culturelles.

Par l'entremise de ses Services de production de rapports qui relèvent du Programme de la communication des connaissances, l'Institut rend compte des progrès accomplis à l'échelle internationale en matière de développement durable. Parallèlement à la publication de rapports exposant ce qui s'est dit et ce qui a été convenu lors de rencontres et de négociations, le personnel des Services fait des interviews de délégués pour connaître leur point de vue. Le texte de ces interviews est consigné sur notre site Web, où peuvent également être consultés les rapports des réunions et négociations. L'IIDD publie par ailleurs un bulletin trimestriel intitulé *linkages/journal* regroupant des articles de fond et des analyses sur de grands enjeux.

Les sites Web ont été en très grande majorité créés dans les pays développés. Parmi les buts qu'il poursuit, l'IIDD cherche à obtenir davantage d'information et de points de vue des pays en développement sur Internet afin que les communications électroniques, du fait qu'elles favorisent une certaine prise en charge, puissent contribuer à combler le fossé entre le Sud et le Nord.

Le réseau « *Spinning the Web* » de l'IIDD regroupe maintenant des organisations non gouvernementales de l'Argentine, du Canada, du Costa Rica, de la Hongrie, de l'Inde, du Sénégal et de la Suède. En partenariat avec ces organisations, le personnel du Programme est en train de constituer des réseaux du savoir permettant la mise en commun de bases de données et l'élaboration d'idées et de pratiques nouvelles en faveur du développement durable.

Par l'entremise du programme de stages du Programme de la communication des connaissances que finance le gouvernement canadien, l'Institut offre à de jeunes Canadiens et Canadiennes de faire auprès d'organisations internationales des stages de recherche sur les orientations et les pratiques de développement durable dans les secteurs du commerce, de l'évolution du climat et des affaires.

Il n'est pas rare que ces stagiaires aient l'occasion d'acquérir une certaine expérience pratique. Par exemple, un jeune Canadien en stage à l'Institut de Stockholm pour l'environnement a accompagné la délégation suédoise aux négociations sur les changements climatiques tenues à Buenos Aires en novembre 1998. Une autre étudiante diplômée canadienne a fait partie d'une équipe chargée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement de préparer un rapport sur l'environnement à Nairobi, au Kenya. D'autres stagiaires ont séjourné au Sénégal, en Inde, au Pakistan, en Argentine et aux Philippines.

« Poursuivez votre bon travail. Votre site Web est excellent. »

— Julie Cardinal, consultante, Village Power Program, Laboratoire national des ressources énergétiques renouvelables, Département américain de l'Énergie

« Je suis vraiment impressionné... J'ai bien l'intention de visiter régulièrement votre site SD Gateway! »

— John Manoochehri, Wadham College, Université d'Oxford, Angleterre

Exemples de réalisations

- En 1998-1999, le personnel des Services de production de rapports, du *Bulletin des négociations de la Terre* et de *Sustainable Developments* à l'IIDD a préparé des comptes rendus de 32 conférences et rencontres internationales, un nombre record, ce qui confirme la place qu'occupe l'Institut en tant que source d'information indispensable. Les Services de production de rapports de l'Institut jouent maintenant un rôle de premier plan en aidant des organisations telles que l'Organisation mondiale du commerce et le Fonds pour l'environnement mondial à mettre des comptes rendus de leurs rencontres à la disposition de la communauté internationale. De plus, par souci d'offrir constamment de nouveaux produits spécialisés à leurs abonnés, les Services se sont dotés cette année de deux nouveaux bulletins électroniques, *Climate-L* (http://sdgateway.net/noframe/fr_list93.htm) et *linkages/buzz!* (<http://www.iisd.ca/linkages/>).

Des sites populaires, chiffres à l'appui

IISDnet (<http://iisd.ca>)

Demandes (pages consultées) : plus de 1 350 000 (augmentation de plus de 39 % sur un an)

Visites : plus de 500 000 (augmentation de plus de 26 % sur un an)

Utilisateurs : plus de 300 000 (augmentation de plus de 15 % sur un an)

Pays d'origine : 153

SD Gateway (<http://sdgateway.net>)

Demandes (pages consultées) : plus de 250 000 (augmentation de plus de 1 200 % sur un an)

Visites : plus de 70 000 (augmentation de plus de 1 300 % sur un an)

Utilisateurs : plus de 45 000 (augmentation de plus de 1 000 % sur un an)

Pays d'origine : 126

Définitions

Demande : chaque correspondance repérée (c'est-à-dire chaque page consultée, le texte et les graphiques n'étant pas comptés séparément).

Visite : série de demandes consécutives sur un site donné provenant du même utilisateur (par exemple, l'utilisateur peut consulter différentes pages d'un même site en une visite).

Utilisateur : une adresse Internet. Il peut s'agir d'une seule personne, mais il n'est pas rare qu'un grand nombre de personnes aient la même adresse Internet. Le nombre de personnes ayant consulté un site donné est donc plus élevé que le nombre d'utilisateurs comptabilisés.

Pays : nombre total de pays où se trouvaient les utilisateurs du site.

Période visée : année financière 1998-1999

« J'apprécie beaucoup l'effort que vous faites pour afficher des offres d'emploi dans le domaine du développement durable. Je vous en suis vraiment reconnaissant. Pour quelqu'un comme moi qui se cherche un emploi et des contacts d'affaires, votre site est une précieuse source de renseignements. »

— George Corbin,
*Eco-Power Systems
Development*

- La passerelle *SD Gateway* (<http://sdgateway.net>), un des trois sites Web de l'Institut, a été enrichie de nouvelles caractéristiques afin de permettre l'intégration de l'information en ligne provenant de nos partenaires du réseau *Spinning the Web*, qui regroupe huit instituts du développement durable. Outre que ces améliorations facilitent l'accès mondial à l'information en ligne provenant des partenaires de réseau de l'IIDD, de nombreuses pages sont présentées en français, en anglais et en espagnol. Le site *SD Gateway* est conçu de façon à ce que les utilisateurs des pays en développement puissent disposer d'un accès électronique rapide à l'information. Dans ces pays, il n'est pas rare que les vieux ordinateurs équipés de modems peu rapides et les connexions Internet peu fiables ne permettent pas de télécharger des documents en ligne sauf s'ils proviennent de sites comme le nôtre. Les utilisateurs de ces pays vont également chercher sur le site *SD Gateway* l'information sur le développement durable dont ils ont besoin parce qu'ils l'obtiennent ainsi plus rapidement qu'en se servant de moteurs de recherche sur Internet.
- Une nouvelle banque d'emplois dans le domaine du développement durable lancée cette année s'est révélée fort utile. Les spécialistes du monde entier peuvent y trouver des débouchés de carrière dans les secteurs de l'action en faveur de la protection de l'environnement, du développement local et de la coopération internationale.

« Salutations du Zimbabwe. Votre site Web m'a beaucoup impressionné. »

— *R. Palepu*

« J'ai trouvé sur votre site *SD Gateway* une foule de renseignements utiles sur les pratiques de développement durable et la norme ISO 14001. »

— *Patrick Yarnell, École de gestion des ressources et de l'environnement, Université Simon Fraser, Burnaby (C.-B.)*

« C'est avec enthousiasme que je parcours les offres d'emploi affichées sur le site *SD Gateway* pour me trouver un emploi dans mon champ d'activité. Excellent service. Merci! »

— *Maureen Cureton, Marin Consultants*

« Votre site est facile à consulter, très convivial. Les offres d'emploi affichées m'intéressent. Continuez votre bon travail! »

— *Rivendell Bongaard*

- En 1998-1999, les responsables du Programme des jeunes stagiaires internationaux de l'IIDD ont placé 34 jeunes auprès de 31 organisations internationales. La formule est avantageuse pour tout le monde, les jeunes Canadiens ayant l'occasion de vivre des expériences exaltantes, et les organisations étrangères qui les accueillent bénéficiant de leurs compétences en recherche et en navigation sur Internet. Le programme contribue aussi à enrichir et multiplier les rapports qu'entretient l'Institut avec ses partenaires internationaux toujours plus nombreux.
- Le personnel du Programme de la communication des connaissances a mis au point une stratégie de sensibilisation des jeunes aux changements climatiques pour la table de concertation sur l'éducation et la sensibilisation du public d'Environnement Canada. On y recommande qu'un site Internet sur l'évolution du climat adapté à une jeune clientèle soit créé par des jeunes. On y recommande également d'offrir de la formation et des stages aux jeunes désireux de lancer des entreprises vendant des services et des produits écologiques, et de constituer un fonds spécial de capitaux d'amorçage à leur intention.
- L'IIDD a fait imprimer sous forme d'affiche un historique du développement durable produit par son personnel. Financé par USAID, l'organisme américain d'aide au développement international, cet outil pédagogique destiné à l'*American Library Association* (association américaine des bibliothèques) a été remis à plus de 40 000 spécialistes de l'information en Amérique du Nord. Il en existe une version Internet avec bande sonore (<http://iisd.ca/timeline/>).

Chronologie du développement durable (*SD Timeline*) (<http://iisd.ca/timeline>)

« Site de la semaine » de Yahoo Canada, semaine du 19 au 25 juillet 1998

Des outils pour mesurer le développement durable

Membres du Groupe consultatif sur les indicateurs du développement durable :

Alan AtKisson

David Berry

Arthur L. Dahl

Gilberto C. Gallopin

Allen Hammond

Peter Hardi

Jochen Jesinghaus

Donella H. Meadows

John O'Connor

Robert Wallace

« Votre dialogue scientifique et stratégique sur les indicateurs du développement durable m'apparaît des plus intéressants et bien structuré... J'aimerais y participer. »

— *C. S. Holling, écologiste, Université de la Floride*

« Vous fournissez un service hors pair. L'efficacité avec laquelle on a répondu à ma demande d'aide m'a vraiment impressionné. »

— *Nigel Jollands, Environmental Performance Indicators Programme, Ministère de l'Environnement, Nouvelle-Zélande*

Objectifs

À l'issue du Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992, de nombreux pays ont convenu de faire du développement durable le principe suprême devant servir à orienter la croissance économique et la gestion des ressources de la planète. Mais comment fait-on pour savoir si les politiques adoptées favorisent effectivement le développement durable? Comment détermine-t-on, par exemple, la mesure dans laquelle notre mode d'exploitation des forêts ou des terres agricoles est durable à longue échéance?

L'IIDD est un chef de file mondial de la création d'outils et de méthodes servant à répondre à ce genre de questions. Mais cette tâche n'est pas facile. Il faut tenir compte d'une multitude de facteurs, et chaque région a une situation qui lui est propre sur les plans environnemental, social et économique. Si nous voulons atteindre l'objectif du développement durable, il sera néanmoins essentiel que nous poursuivions des buts quantifiables et que nous disposions de preuves empiriques pour évaluer nos progrès éventuels.

« Si les économistes ont établi différents indices pour mesurer la croissance économique, il n'existe présentement aucun moyen généralement accepté d'évaluer le développement durable », fait remarquer Peter Hardi, le directeur du Programme des mesures et indicateurs de l'IIDD.

Peter Hardi et ses collègues ont contribué à mettre sur pied le Groupe consultatif sur les indicateurs du développement durable. Ce groupe est en train d'adopter une démarche holiste de mesure du développement durable qui tient compte de facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Il a déjà établi comme principe que chaque région géographique doit avoir son propre ensemble d'indicateurs, car il n'existe pas d'instrument universel comme un thermomètre pour mesurer le développement durable. Le taux d'érosion du sol, par exemple, s'il est un important indicateur de la santé de l'écosystème des Prairies nord-américaines, ne serait d'aucune utilité dans l'Arctique où l'on ne s'inquiète pas vraiment de l'érosion du sol, mais où la présence de produits toxiques dans la chaîne alimentaire est jugée beaucoup plus préoccupante.

La nécessité de tenir de nombreuses consultations publiques pour choisir les indicateurs servant à mesurer le développement durable dans une collectivité donnée constitue un autre principe établi, car si l'on ne procède pas ainsi, ces indicateurs risquent de ne pas correspondre aux valeurs et aux besoins locaux.

Peter Hardi et les autres chercheurs du Programme des mesures et indicateurs de l'Institut sont souvent invités à faire des exposés et à donner des cours sur les différentes méthodes servant à mesurer le développement durable. En 1998-1999, M. Hardi a été invité à prendre la parole à des conférences internationales au Massachusetts Institute of Technology ainsi qu'en Autriche et au Pakistan. Juanita DeSouza-Huletey a présenté un mémoire à une conférence organisée par l'International Society for Ecological Economics à Santiago, au Chili. Enfin, Laszlo Pinter a donné un cours sur les indicateurs du développement durable à l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Manitoba.

Exemples de réalisations

- À la demande des autorités de la province pakistanaise de la frontière du Nord-Ouest, le personnel du Programme des mesures et indicateurs a créé une trousse d'outils comportant des calculs détaillés relatifs à 10 indicateurs devant servir à mesurer l'efficacité d'un nouveau plan de conservation. Les indicateurs retenus l'ont été à l'issue de nombreuses consultations locales, et l'IIDD a enseigné aux chercheurs pakistanais comment faire la collecte de données utiles et fiables. À l'aide de cette trousse, les autorités locales et les environnementalistes pourront déterminer les indicateurs clés dont ils se serviront pour prendre les décisions voulues et planifier leurs interventions afin de mesurer la façon dont progresse la mise en application du plan de conservation de la province de la frontière du Nord-Ouest.
- L'IIDD fait partie de l'équipe chargée de préparer le rapport du Manitoba sur le développement durable pour l'an 2000 qui servira de référence aux fins de l'évaluation des progrès accomplis par la province dans la poursuite de ses objectifs en matière de développement durable. Les indicateurs retenus ont été définis et choisis par les spécialistes de l'IIDD. Obligatoire selon la loi provinciale, le Rapport sur le développement durable remplace le « Rapport sur l'état de l'environnement » qui portait uniquement sur les questions environnementales. C'est la première fois que la province du Manitoba fait préparer un rapport sur le développement durable traitant de l'interaction entre les problèmes sociaux, environnementaux et économiques dans l'ensemble de la province. Il s'agit également d'un des premiers rapports de cette nature et de cette envergure préparé au Canada et dans le monde.
- L'IIDD a préparé certains chapitres du deuxième rapport Perspectives mondiales en matière d'environnement, notamment une étude sur l'efficacité des politiques environnementales en Amérique du Nord. Ce rapport présente une évaluation globale des tendances mondiales dans le domaine de l'environnement, une attention particulière étant accordée au développement durable. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui publie ce rapport, compte sur la contribution d'un réseau international de collaborateurs au sein duquel le Canada est représenté par l'IIDD.
- De concert avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Centre de recherches pour le développement international, l'IIDD a conçu un cours sur l'évaluation environnementale intégrée et la préparation de rapports sur l'état de l'environnement qui a été donné à des spécialistes de l'Asie de l'Ouest et sera offert dans d'autres régions du monde. Ce cours qui fait appel aux méthodes ayant servi à préparer le rapport du PNUE doit aider les personnes ayant à rédiger des rapports environnementaux à préparer des analyses pertinentes et éclairées. Outre qu'elle privilégie la participation de tous les secteurs de la société, la méthodologie en question mise sur le recours à des indicateurs aussi bien environnementaux que socio-économiques. Le cours conçu par l'IIDD est le premier du genre à faciliter le renforcement de la capacité des pays en développement d'effectuer des évaluations environnementales tenant compte à la fois de problèmes sociaux et de problèmes économiques.
- Le personnel du Programme a entrepris une mise à jour complète de son « Recueil électronique des projets et publications se rapportant aux indicateurs de développement durable » (<http://iisd.ca/measure/compindex.asp>). Cette base de données interactive est reconnue dans le monde entier comme étant la source par excellence d'information sur l'évaluation de la performance en matière de protection de l'environnement. Elle sert à faciliter la diffusion de l'information, la création de synergies et la conclusion d'alliances. Ce projet est financé conjointement par l'IIDD, Environnement Canada, la Banque mondiale et le Département du développement durable des Nations Unies.

« Votre travail influence beaucoup nos décideurs et notre personnel sur le terrain. J'analyse soigneusement la documentation sur les indicateurs du développement durable, et l'information affichée sur votre site Internet est toujours très récente. Je me permets de vous demander si vous m'autorisez à adapter en chinois des éléments de votre base de données sur le développement durable. »

— *Chih-Ku Chen, Fonds pour l'environnement et le développement, Chutung, Hsinchu, Taiwan*

L'initiation au développement durable dans les Grandes Plaines

Objectifs

Tout en réalisant des travaux de recherche et des projets à l'échelle internationale, l'IIIDD s'occupe de ce qui se passe dans sa propre cour. Et quelle cour! L'écosystème des Grandes Plaines nord-américaines s'étend du Mexique aux forêts boréales du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, du sud au nord, et de Winnipeg aux Rocheuses, d'est en ouest.

Malgré la présence d'un climat quasi-désertique en certains endroits, les Grandes Plaines représentent l'une des régions agricoles les plus importantes et les plus axées sur l'exportation dans le monde. L'évolution du climat, qui risque d'avoir de multiples conséquences dans cette région, figure parmi les grandes priorités du Programme des Grandes Plaines. Les responsables du Programme ont pour mandat d'offrir aux autorités locales, au milieu des affaires et aux gouvernements une information objective et complète sur les principaux problèmes que les changements climatiques et les solutions envisagées risquent de créer dans la région. Ils ont directement contribué à la mise au point de nouvelles stratégies destinées à aider les Canadiens à respecter les engagements qu'ils ont pris en vertu du protocole de Kyoto de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport à leur niveau de 1990 pendant la période de cinq ans allant de 2008 à 2012.

Le Programme facilite la recherche sur les conséquences possibles du réchauffement de la planète dans l'écozone des Prairies. Cette recherche doit aider les agriculteurs à adapter leurs cultures aux modifications prévues des conditions météorologiques et à profiter des débouchés susceptibles de se créer. Le réchauffement des températures moyennes, par exemple, fera augmenter le nombre de journées sans gel, la saison de croissance étant prolongée d'autant. Les bovins et les autres animaux d'élevage souffriront moins de l'hiver, qui sera moins rigoureux. Avec le temps, le territoire constitué de terres agricoles productives s'étendra plus au nord. Par contre, l'évolution du climat provoquera vraisemblablement des dégels précoces et davantage d'inondations au printemps, des étés plus chauds, une multiplication des insectes et une plus forte salinisation du sol. La grêle et les tornades causant des dommages risquent également d'être plus fréquentes.

Les ateliers organisés par les responsables du Programme ont permis de faire ressortir différentes attitudes face à l'évolution du climat dans les Grandes Plaines. Certains agriculteurs dits « novateurs » ou « avant-gardistes » sont ouverts aux idées nouvelles. Ils ont souvent déjà adopté des techniques de conservation du sol comme le semis direct qui réduit le labourage, ce qui a pour effet de diminuer les émissions de gaz carbonique et d'oxyde nitreux tout en augmentant la capacité du sol d'absorber le carbone. Les responsables du Programme s'appliquent à cibler les producteurs avant-gardistes. On met l'accent sur des interventions qui ont le double avantage d'atténuer les conséquences des changements climatiques tout en accroissant les rendements et en diminuant les risques. On préconise par exemple le recours à des techniques de conservation de l'eau et du combustible et de réduction de la consommation d'engrais par l'utilisation du fumier produit par le bétail. D'après les résultats de recherches effectuées par le personnel du Programme des Grandes Plaines, les agriculteurs ont tout intérêt à diversifier leurs activités. Ainsi, si les conditions météorologiques nuisent à une certaine culture, ils pourront vendre leurs autres cultures moins vulnérables à la sécheresse et aux nouvelles maladies.



Les responsables du Programme s'intéressent par ailleurs à la gestion durable des richesses naturelles dans les prairies ainsi qu'aux incidences sur les populations locales des politiques de transport, de la mondialisation et des accords commerciaux internationaux. Un cadre d'analyse établi par le personnel du Programme sert à évaluer les politiques pour voir si celles-ci favorisent une forme durable d'exploitation agricole et de développement. Des recommandations précises en faveur de changements ou d'interventions sont ensuite formulées.

Exemples de réalisations

- Le personnel du Programme a préparé sept documents de réflexion sur l'évolution du climat traitant de questions telles que les répercussions prévues du protocole de Kyoto sur la situation concurrentielle des agriculteurs des Prairies canadiennes, les mesures préconisées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation agricole, et le rapport entre l'utilisation des sols et les changements climatiques. Ces documents offrent aux autorités locales, entreprises et gouvernements des Prairies un point de vue pratique sur certains des grands enjeux propres à l'évolution du climat dans la région.
- En partenariat avec Canards Illimités Canada, l'Administration de rétablissement agricole des Prairies, Wetlands International et d'autres groupes, les responsables du Programme des Grandes Plaines, après avoir rassemblé les données de recherche existantes, ont organisé un colloque au cours duquel a été examinée la mesure dans laquelle la protection des terres humides peut contribuer à la conservation des eaux souterraines et à l'emmagasinement du gaz carbonique. Les mêmes partenaires doivent regrouper les conclusions des recherches déjà faites sur les façons d'accroître la capacité des sols et des terres humides des prairies d'absorber le dioxyde de carbone et de ralentir du coup l'accumulation de ce gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Il s'agit là d'une solution économique à laquelle le Canada pourrait avoir recours pour respecter en partie son engagement pris en vertu du protocole de Kyoto de réduire ses émissions globales.
- Avec la collaboration du bureau du procureur général du Minnesota et du département des Ressources naturelles de cet État, l'IIIDD a créé une organisation internationale chargée de faire la promotion du développement durable et de l'adaptation aux changements climatiques dans la région des Grandes Plaines septentrionales. Le Great Plains Institute for Sustainable Development, c'est son nom, se fonde sur un partenariat efficace entre les régions du Canada et des États-Unis qu'englobent les Grandes Plaines septentrionales. Cet institut a pour mandat d'amener les pouvoirs publics, les universitaires, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la population à favoriser le développement durable dans la région. Ses objectifs consistent plus précisément à améliorer le processus décisionnel et les démarches de résolution de conflits, à créer les conditions propices à des activités coordonnées de recherche, à réunir des groupes intéressés aux fins de l'analyse des politiques et enjeux pertinents, à centraliser l'information et à contribuer à la recherche de solutions aux problèmes communs.
- L'administration des services de secrétariat que l'IIIDD fournit à la Commission mondiale des forêts et du développement durable relève du Programme des Grandes Plaines. Cette commission se compose de personnalités en vue et d'universitaires du Nord et du Sud. La co-présidence est assumée par l'ambassadeur Ola Ullsten, ancien premier ministre de la Suède, et le professeur Emil Salim, ancien ministre indonésien de la Population et de l'Environnement. Une série d'audiences régionales dont l'audience nord-américaine tenue à Winnipeg par l'IIIDD en 1997 a permis à la Commission de connaître les vues des intervenants et experts forestiers des cinq continents.

L'IIIDD a collaboré à la publication du rapport final de la CMFDD en avril 1999, et facilite les démarches visant la mise en œuvre de la politique et des réformes institutionnelles proposées par la Commission en faveur d'une gestion plus judicieuse des forêts de la planète (voir l'encadré page suivante).

« Dans les Prairies, environ 36 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'exploitation agricole. L'heure est venue de se demander comment faire pour réduire ces émissions tout en demeurant concurrentiel. L'IIIDD fournit aux agriculteurs l'information dont ceux-ci ont besoin pour prendre des décisions éclairées. »

— Alan Ransom,
agriculteur manitobain
et membre du Comité
national de
l'environnement
agricole

Des idées originales pour sauver les forêts

Les forêts de notre planète disparaissent rapidement : on coupe et l'on brûle chaque année environ 15 millions d'hectares de forêt, surtout pour cultiver la terre. Outre qu'ils appauvrissent les populations locales, le dépérissement des forêts et l'érosion graduelle des autres habitats menacent de disparition 75 % des espèces animales et 44 % des espèces d'oiseaux. Le déboisement accélère aussi les changements climatiques.

La Commission mondiale des forêts et du développement durable propose la création de différents organes appelés à sauvegarder l'avenir des forêts :

- Conseil de sécurité forestière : La Commission demande à la poignée de pays où se trouvent environ 85 % des forêts de la planète d'exercer leur leadership au sein d'un conseil multinational s'inspirant des sommets du G8, mais dont feraient également partie des scientifiques et des représentants d'entreprises et d'ONG.
- ForestTrust consisterait en un organisme non gouvernemental encourageant la participation des citoyens à la recherche de solutions à la crise des forêts, qui comprendrait cinq éléments :
 - Forest Watch : organe de surveillance de la gestion durable des forêts chargé de dénoncer les pratiques nuisibles.
 - Prix de la forêt : prix reconnaissant la qualité exceptionnelle des projets de conservation gagnants.
 - Ombudsman de la forêt : protecteur international des ressources forestières mondiales.
 - Conseil de gestion de la forêt : conseil appelé à encourager l'établissement de critères et d'indicateurs devant servir à mesurer la gestion durable de la forêt ainsi que la conception d'« écoétiquettes » à apposer sur les produits du bois provenant de forêts exploitées selon les règles de la gestion durable.
 - Indice du capital forestier : indice devant servir à mesurer la santé et la viabilité des ressources forestières d'un pays. Cet indice tiendrait compte des avantages pour l'environnement découlant de la mesure dans laquelle ces ressources aident à conserver les réserves d'eau potable, produisent de la terre et la retiennent, contribuent à la productivité des pêches et de l'agriculture, et atténuent les changements climatiques.



Rapport sur le développement durable

31 mars 1999

L'IIIDD s'emploie à favoriser à l'échelle internationale le passage à un mode de développement durable. Dans cette perspective, il observe des règles de conduite axées sur la conservation et la protection des ressources propres à assurer la survie des générations futures. Conformément à notre politique de développement durable, nous poursuivons les objectifs suivants dans nos locaux et au sein de notre organisation.

Intégrité de l'environnement

Efficacité énergétique

L'IIIDD encourage son personnel à utiliser des moyens de transport écoénergétiques pour se rendre au travail (bicyclette, marche, transports en commun, covoiturage) et à emprunter l'escalier plutôt que l'ascenseur. Un support à bicyclette situé dans un espace de stationnement sécuritaire est à la disposition du personnel. Le matériel de bureau, notamment les photocopieurs et les ordinateurs, sont économes en énergie. Un peu partout dans nos locaux, des affiches invitent le personnel à conserver l'énergie en éteignant les lumières et les appareils.

Prévention de la pollution

Tous les employés participent personnellement au programme de recyclage de matériaux multiples de l'Institut. L'Institut participe au projet *Skyline Recycling*, une activité qui procure des emplois valorisants aux jeunes du centre de Winnipeg tout en permettant de réduire la quantité d'articles et de matériaux envoyés aux décharges.

Achats

L'IIIDD fait affaire avec des fournisseurs qui suivent des pratiques écologiques et des normes de protection de l'environnement. Dans la mesure du possible, il achète en vrac des articles faits de produits recyclés après consommation et dont l'emballage est réduit au minimum. Nous faisons de préférence affaire avec des hôtels et des traiteurs qui ont un programme de préservation de l'environnement. Nous sommes fidèles aux fournisseurs qui suivent des pratiques exemplaires de développement durable.

Bien-être des employés

Nous apportons constamment des changements à notre organisation. Fondées sur des valeurs permanentes privilégiant le développement durable, nos lignes de conduite sont suffisamment souples pour être adaptées aux changements qui surviennent dans le milieu de travail.

Chaque semaine, l'Institut réunit son personnel pour favoriser la communication, la formation et les échanges d'information, et pour permettre à chacun de s'exprimer. Des « séances de remue-méninges » se tiennent aussi périodiquement pour encourager les équipes de programme à communiquer entre elles et à se livrer à des échanges plus approfondis d'idées et d'information sur certains sujets d'intérêt commun. Les membres du personnel affectés à différents programmes travaillent parfois en équipe tant à l'interne que lors de réunions non encadrées tenues à l'extérieur.

Rapport des vérificateurs concernant le Rapport de la direction sur le développement durable

Aux membres

de l'Institut international du développement durable

Nous avons vérifié le rapport sur le développement durable ci-joint, en date du 31 mars 1999, portant sur l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ce rapport incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la fidélité de l'information présentée dans le rapport relativement aux activités en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'assertion de la direction, dont une description est fournie dans le rapport ci-joint. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui du contenu de l'assertion de la direction et des autres éléments d'information qu'elle comporte. Elle comprend également l'évaluation des critères utilisés et des jugements importants exprimés par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'assertion de la direction.

À notre avis, le rapport sur le développement durable présente fidèlement, à tous égards importants, les activités de l'Institut en matière de développement durable décrites dans le rapport portant sur l'exercice terminé le 31 mars 1999.

Melanie + Touche LLP.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 22 avril 1999

Si l'on ajoute les 27 rédacteurs pigistes des Services de production de rapports de l'IIID aux personnes qui travaillent à plein temps et à temps partiel dans nos locaux de Winnipeg et ailleurs, 91 personnes travaillaient pour l'Institut au 31 mars 1999, notre organisation comptant à cette date 47 % de femmes, 1 % de personnes handicapées et 18 % de membres de minorités ou d'autochtones. Toujours à cette même date, 13 % de nos associés et membres associés et 28 % des membres de notre conseil d'administration étaient des femmes.

L'IIID contribue directement à des activités de sensibilisation à Winnipeg, au Manitoba, où se trouve son siège. Il participe entre autres aux travaux du comité de l'environnement des Jeux panaméricains de 1999, du comité du développement durable de la Chambre de commerce de Winnipeg, du comité de création de programmes du Fort Whyte Centre for Environmental Education et du comité CentrePlan de Winnipeg, et il assume la co-présidence de la section locale de l'UNIFEM.

L'IIID parraine chaque année une campagne générale de financement qui sert à amasser des fonds auprès du personnel pour Centraide et pour d'autres organismes de bienfaisance de Winnipeg. Cette année, les employés ont aussi participé au programme de dons de sang « Transpo-vie » de la Croix-Rouge.

L'engagement de l'Institut envers les jeunes et en faveur du développement durable s'est illustré à maintes occasions au cours de l'année écoulée. Notre programme des jeunes stagiaires internationaux, qui a été primé, a permis à 34 jeunes Canadiens et Canadiennes de bénéficier d'une formation et d'un encadrement particuliers. Les membres de notre personnel sont souvent invités à donner des conférences et des cours dans des universités, des collèges communautaires et des écoles secondaires de la région. Nous participons à différents salons des carrières dont celui des clubs Rotary de Winnipeg. En 1999, plus de 15 000 personnes ont visité ce salon de deux jours à l'occasion duquel des bénévoles ont donné plus de 1000 heures de leur temps. L'IIID est également partenaire fondateur du programme de bourses d'études de la Table ronde du Manitoba sur l'environnement et l'économie, et il a participé au programme Youth Serves Manitoba (Les jeunes au service du Manitoba).

Nous invitons les étudiants et d'autres groupes locaux intéressés au développement durable à visiter nos locaux et notre centre d'information où sont regroupés les documents et études traitant de développement durable. Quand nous n'en avons pas besoin, nos salles de conférence sont mises à la disposition d'autres organisations de Winnipeg contre remboursement des frais.

Efficacité économique

Nous continuons de tout mettre en oeuvre pour conserver un bon rapport coût-efficacité ou pour l'améliorer. Une fois nos dépenses extraordinaires de gestion et de transition prises en compte, 86 cents sur chaque dollar, soit un cent de moins que l'an dernier, sont affectés à l'exécution des programmes.

Nous disposons d'installations électroniques de pointe. Nous continuons de perfectionner les caractéristiques de notre Intranet dans le but de faciliter les échanges d'information au sein de notre organisation. Ce réseau interne répond aux besoins en information de notre personnel, notamment à nos bureaux de Calgary, d'Ottawa, de New York et de Genève ainsi que dans nos bureaux virtuels ailleurs. Outre qu'il nous est d'un grand secours pour orienter les nouveaux membres du personnel, le réseau donne facilement accès à des renseignements importants constamment mis à jour tels que nos répertoires et bases de données, lignes de conduite, modalités, bulletins du centre d'information, formulaires types et procès-verbaux des réunions de la direction de l'Institut et des équipes de direction des programmes ainsi que des réunions du personnel. Nous encourageons toujours l'utilisation du courrier électronique, d'Internet et d'autres médias électroniques pour communiquer et stocker des données. Chaque fois que les circonstances le permettent, nous nous servons du téléphone, de la vidéoconférence et des communications électroniques pour nos rapports avec nos correspondants au Canada et à l'étranger plutôt que de nous déplacer. Nous multiplions nos liens d'affaires virtuels à mesure que s'agrandit le réseau des personnes travaillant pour l'Institut, auquel se greffent des représentants dans différents endroits d'importance stratégique à l'extérieur du centre de Winnipeg. Il nous est ainsi possible d'être représentés dans bien des endroits sans avoir à assumer les dépenses considérables qu'occasionne habituellement l'occupation de locaux.

Parmi ses objectifs stratégiques, l'IIID s'efforce constamment de réduire la part de ses produits provenant de subventions de fonctionnement en diversifiant ses sources de financement. Exprimés en pourcentage du total des charges, les subventions affectées à des fins particulières et les autres produits ont augmenté de 4 %, passant de 59 % au cours du dernier exercice à 63 % pour l'exercice courant. Le fait que l'Institut ne cesse de progresser dans la poursuite de cet objectif illustre de manière bien concrète l'importance de plus en plus grande de son influence auprès des décideurs au Canada et sur la scène internationale.

Bilan consolidé

31 mars 1999

	Page
Bilan consolidé	27
État consolidé de l'évolution de l'actif net	28
État consolidé des résultats	29
État consolidé des flux de trésorerie	30
Notes complémentaires	29-33
Annexe 1 – Tableau des charges	34
Annexe 2 – Tableau des subventions affectées à des fins particulières	35

Bilan consolidé

31 mars 1999

	1999	1998
Actif		
Encaisse	1 342 880 \$	622 957 \$
Débiteurs	2 632 892	2 618 070
Titres négociables (note 4)	7 093 583	8,713 090
Frais payés d'avance et dépôts	65 281	78 055
	11 134 636	12 032 172
Immobilisations (note 5)	417 520	443 621
	11 552 156 \$	12 475 793 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 012 733 \$	682 617 \$
Produits reçus d'avance (note 6)	3 240 930	4 495 417
	4 253 663	5 178 034
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	417 520	443 621
Réserve pour création de programmes	4 251 783	4 251 783
Réserve pour développement à long terme	2 412 902	2 440 466
Actifs de fonctionnement nets non affectés	216 288	161 889
	7 298 493	7 297 759
	11 552 156 \$	12 475 793 \$

Rapport des vérificateurs

Aux membres de

l'Institut international du développement durable

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Institut international du développement durable au 31 mars 1999 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Institut. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

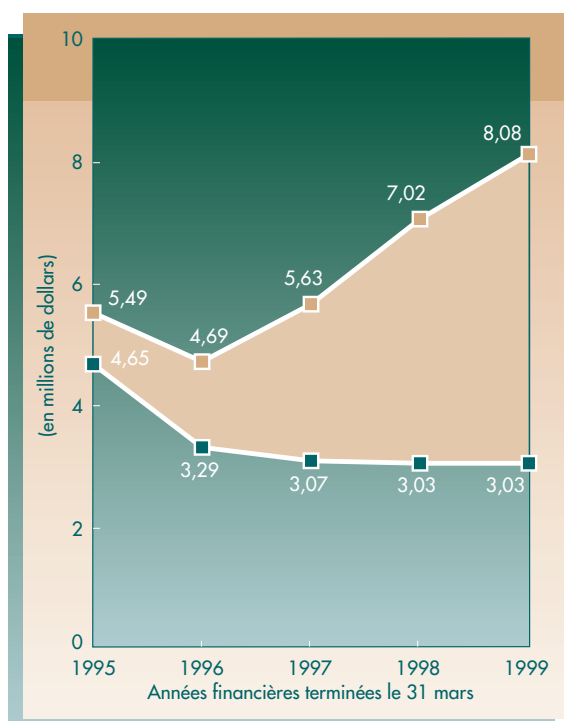
À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 1999 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Comptables agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 22 avril 1999

État consolidé de l'évolution de l'actif net

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

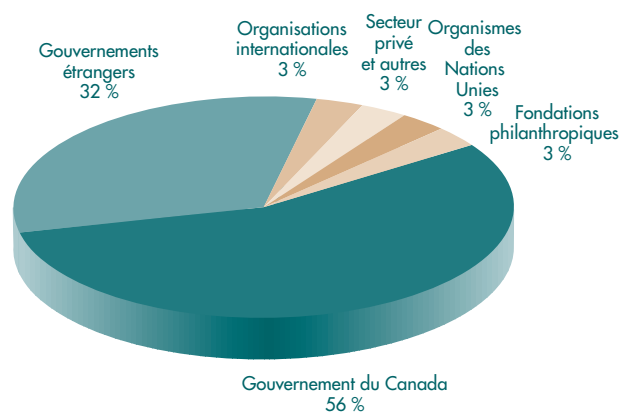
	Actifs nets investis en immobilisations	Réserve pour création de programmes	Réserve pour développement à long terme	Actifs de fonctionnement nets non affectés	Total 1999	Total 1998
Solde au début	443 621 \$	4 251 783 \$	2 440 466 \$	161 889 \$	7 297 759 \$	7 163 915 \$
Excédent des produits sur les charges (340 900) (des charges sur les produits)		-	-	341 634	734	133 844
Investissement en immobilisations	314 799	-	-	(314 799)	-	-
Restriction d'ordre interne	-	-	(27 564)	27 564	-	-
Solde à la fin	417 520 \$	4 251 783 \$	2 412 902 \$	216 288 \$	7 298 493 \$	7 297 759 \$



Évolution du financement de l'IIID, 1995-1999 (en millions de dollars)

- Charges totales
- Subventions de fonctionnement
- Subventions affectées à des fins particulières et autres produits

Subventions affectées à des fins particulières par donateur, 1998-1999



État consolidé des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
Produits (notes 2b) et 3)		
Subventions affectées à des fins particulières	4 482 582 \$	3 481 583 \$
Subventions de fonctionnement	3 027 832	3 027 832
Intérêts	475 497	524 517
Autres produits	91 512	122 672
Total des produits	8 077 423	7 156 604
Charges (Annexe 1)		
Programmes		
Communication des connaissances	1 463 954	1 380 960
Services de production des rapports de l'IIDD	1 561 974	1 335 957
Mesures et indicateurs	1 193 663	1 106 262
Solutions pour l'entreprise	509 093	475 729
Commerce et développement durable	719 311	689 107
Adaptation communautaire et moyens de subsistance durables	405 507	510 481
Grandes Plaines	652 648	491 859
Création de nouveaux programmes (note 7)	119 244	95 428
	6 625 394	6 085 783
Administration (note 7)	684 228	503 871
Sensibilisation	503 061	227 149
Conseil d'administration	264 006	205 957
Total des charges	8 076 689	7 022 760
Excédent des produits sur les charges	734	133 844
Montant prélevé sur les (affecté aux) actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	26 101	(7 995)
Réserve pour développement à long terme	27 564	(297 337)
Augmentation (diminution) des actifs de fonctionnement nets	54 399	(171 488)
Actifs de fonctionnement nets au début	161 889	333 377
Actifs de fonctionnement nets à la fin	216 288 \$	161 889 \$

Notes complémentaires

31 mars 1999

1. Constitution, mandat et situation fiscale

L'Institut international du développement durable (IIDD) a été constitué en société sans capital-actions le 15 mars 1990 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Il a commencé ses activités peu après à partir de son siège social de Winnipeg, dans la province du Manitoba, au Canada.

L'Institut est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada. De plus, il est exempté des impôts sur le revenu aux États-Unis en vertu de l'alinéa 501c)(3) de l'*Internal Revenue Code*.

La vision de l'IIDD est un mieux-vivre durable pour tous. Sa mission est d'assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les éléments d'actif et de passif, l'actif net, les produits, les charges et les autres opérations d'IISD Business Trust et d'IISD Solutions, contrôlés par l'IIDD. Toutes les opérations inter-sociétés importantes ainsi que les soldes et les résultats d'exploitation ont été éliminés au moment de la consolidation.

IISD Business Trust exerce des activités de consultation et d'autres activités commerciales qui correspondent au mandat de l'IIDD. IISD Solutions est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et agit en qualité de fiduciaire d'IISD Business Trust. L'IIDD nomme les membres d'IISD Solutions et, conformément aux modalités d'IISD Business Trust, toutes les ressources des fiducies doivent être fournies à l'IIDD à titre de bénéficiaire unique.

b) Comptabilisation des produits

i) Produits tirés des subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement sont accordées à condition qu'elles soient dépensées en respectant le mandat de l'IIDD. Les produits tirés des subventions du gouvernement du Canada sont comptabilisés annuellement selon un montant équivalant à un cinquième du total des engagements en vue du financement promis pendant la période allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2000.

... suite page 30

b) Comptabilisation des produits (suite)

Les produits tirés des subventions de la province du Manitoba sont comptabilisés selon un montant équivalant au moindre d'un tiers du financement de toutes les autres sources et des montants annuels prévus dans les accords de financement. Les montants supplémentaires reçus en vertu des accords de subvention en vigueur sont comptabilisés à titre de produits reçus d'avance.

ii) Produits tirés de subventions affectées à des fins particulières

Les subventions affectées à des fins particulières doivent être dépensées en respectant la volonté du donateur. Les produits tirés de subventions affectées à des activités particulières courantes sont comptabilisés lorsque les dépenses connexes sont engagées. Les subventions affectées à des fins particulières accordées visant des activités particulières ultérieures sont inscrites à titre de produits reçus d'avance. Les produits tirés des subventions affectées aux activités de développement de programmes ou de développement à long terme sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la subvention est attribuée.

iii) Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, déduction faite de l'amortissement des escomptes ou des primes à l'acquisition d'obligations.

c) Titres négociables

Les titres négociables sont comptabilisés à la fraction non amortie du coût plus les intérêts courus. Les escomptes et les primes sur les obligations acquises sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du placement.

d) Immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement, fondé sur le coût moins la valeur résiduelle sur la durée de vie utile de l'immobilisation, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les durées et les taux suivants :

Matériel	10 ans, valeur résiduelle de 5 %
Tenures à bail	Durée initiale plus un renouvellement
Systèmes informatiques	Trois ans, sans valeur résiduelle

e) Coûts de production des publications

Les coûts de production des publications sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel les publications sont imprimées.

État consolidé des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

	1999	1998
Rentrées nettes liées aux activités de fonctionnement		
Subventions affectées à des fins particulières (Annexe 2)		
Gouvernement du Canada	1 642 509 \$	2 745 636 \$
Gouvernements provinciaux	10 250	300
Gouvernements d'autres pays	1 623 716	1 133 705
Organismes des Nations Unies	162 988	152 476
Organismes internationaux	114 295	145 869
Fondations philanthropiques	506 108	20 766
Secteur privé et autres	154 836	188 733
Subventions de fonctionnement		
Gouvernement du Canada		
Environnement Canada	200 000	200 000
Agence canadienne de développement international	712 000	1 212 000
Gouvernement du Manitoba	1 145 833	1 145 833
Autres	-	17 539
Total des subventions de fonctionnement et des subventions affectées à des fins particulières	6 272 535	6 962 857
Augmentation des débiteurs	(14 823)	(1 123 302)
Autres produits	91 512	122 672
	6 349 224	5 962 227
Encaisse affectée aux activités de fonctionnement	(7 409 506)	(6 619 192)
Sorties nettes liées aux activités de fonctionnement	(1 060 282)	(656 965)
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement		
Intérêts reçus pour le développement à long terme	475 497	524 517
Achat d'immobilisations	(314 799)	(252 001)
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	160 698	272 516
Diminution nette de l'encaisse et des titres négociables	(899 584)	(384 449)
Encaisse et titres négociables au début	9 336 047	9 720 496
Encaisse et titres négociables à la fin	8 436 463 \$	9 336 047 \$
Composition :		
Encaisse	1 342 880 \$	622 957 \$
Titres négociables	7 093 583	8 713 090
	8 436 463 \$	9 336 047 \$

Notes complémentaires

3. Accords de financement

Subventions affectées à des fins particulières

L'IIDD reçoit des fonds de divers organismes publics et privés dans le but de financer des projets précis dans le cadre de ses programmes. Ces projets peuvent s'échelonner sur une période supérieure à un an. Les subventions accordées connexes sont comptabilisées à titre de produits reçus d'avance lorsque les accords de financement sont conclus et constatés dans les produits, à mesure que les projets sont réalisés. Le tableau qui suit résume les engagements relatifs aux subventions accordées et les montants constatés dans les produits au cours de l'exercice :

	Subventions selon les accords	Produits tirés de subventions affectées à des fins particulières (en milliers de dollars)	Augmentation (diminution) des produits reçus d'avance
Gouvernements et organismes			
canadiens	1 653 \$	2 498 \$	(845) \$
internationaux	1 624	1 447	177
	3 277	3 945	(668)
Organismes des Nations Unies	163	135	28
Organismes internationaux	114	111	3
Fondations philanthropiques	506	146	360
Secteur privé et autres	155	146	9
	4 215 \$	4 483 \$	(268) \$

Les subventions affectées à des fins particulières et les autres produits, qui comprennent la vente de publications et le recouvrement des coûts, sont ventilés par programme comme suit :

Programme	Ventes et recouvrement des coûts	Subventions affectées à des fins particulières (en milliers de dollars)	Total
Communication des connaissances	2 \$	871 \$	873 \$
Services de production de rapports de l'IIDD	-	1 634	1 634
Mesures et indicateurs	28	767	795
Solutions pour l'entreprise	17	201	218
Commerce et développement durable	10	387	397
Adaptation communautaire et moyens de subsistance durables	3	143	146
Grandes Plaines	14	353	367
Administration, création de nouveaux programmes et sensibilisation	17	127	144
	91 \$	4 483 \$	4 574 \$

3. Accords de financement (suite)

Subventions de fonctionnement

L'IIDD a renouvelé des accords de financement avec le gouvernement du Canada (Environnement Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI)) et le gouvernement du Manitoba. Les accords conclus avec le gouvernement du Canada procurent à l'IIDD des subventions de fonctionnement pour une période de cinq ans allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2000. L'accord conclu avec le gouvernement du Manitoba procure à l'IIDD des subventions de fonctionnement pour une période de six ans allant du 1^{er} avril 1995 au 31 mars 2001. Depuis le 1^{er} avril 1995, l'ACDI a réduit de 114 000 \$ son engagement de financement envers l'Institut, qui s'établit à 4 886 000 \$.

Le financement se résume comme suit :

	Subventions selon les accords	Subventions reçues Exercices 1999 antérieurs (en milliers de dollars)		Subventions à recevoir
Gouvernement du Canada				
Environnement Canada	4 600 \$	200 \$	4 200 \$	200 \$
Agence canadienne de développement international	4 886	712	3 212	962
Gouvernement du Manitoba	6 875	1 146	3 667	2 062
	16 361 \$	2 058 \$	11 079 \$	3 224 \$
Diminution (augmentation) des produits reçus d'avance		970	(1 690)	
Produits tirés de subventions de fonctionnement (note 2(b)(i))		3 028 \$	9 389 \$	

4. Titres négociables

Les titres négociables comprennent des placements libellés en dollars canadiens et des titres de créance à taux fixe émis ou garantis par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux ou d'importantes banques à charte canadiennes. Les échéances varient d'un mois à vingt-sept mois en fonction des besoins futurs prévus en matière de flux de trésorerie. Les placements sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance.

Le tableau qui suit résume les placements dans les titres négociables :

Échéance	Valeur comptable (en milliers de dollars)	Valeur marchande
1999	3 314 \$	3 317 \$
2000	2 281	2 300
2001	1 499	1 494
	7 094 \$	7 111 \$

5. Immobilisations

Le tableau qui suit résume les catégories d'immobilisations et les composantes d'actifs nets investis en immobilisations :

Catégorie	Coût	1999		1998
		Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	Valeur de l'actif net	Valeur de l'actif net
Matériel	661 \$	460 \$	201 \$	227 \$
Tenures à bail	99	88	11	20
Systèmes informatiques	1 103	897	206	197
	1 863 \$	1 445 \$	418 \$	444 \$

6. Produits reçus d'avance

L'excédent des subventions à recevoir sur les produits comptabilisés à titre de subventions de fonctionnement ou de subventions affectées à des fins particulières est indiqué dans les produits reçus d'avance. Le tableau qui suit résume les principales composantes de ces produits :

	1999	1998	Augmentation (diminution) des produits reçus d'avance
	(en milliers de dollars)		
Subventions de fonctionnement	720 \$	1 690 \$	(970) \$
Subventions affectées à des fins particulières			
Organismes gouvernementaux			
canadiens	1 354	2 199	(845)
internationaux	734	557	177
Organismes des Nations Unies	30	2	28
Organismes internationaux	1	(1)	2
Fondations philanthropiques	360	-	360
Secteur privé	42	32	10
	2 521	2 789	(268)
Autres	-	16	(16)
	3 241 \$	4 495 \$	(1 254) \$

7. Coûts de régie et de transition

Au cours de l'exercice écoulé, l'IIIDD a procédé à un examen organisationnel et à un examen de son financement, et entamé un processus de planification stratégique afin de réviser ses énoncés de vision et de mission ainsi que ses objectifs stratégiques. Les dépenses du Conseil pour l'exercice comprennent les coûts d'une réunion de planification stratégique à laquelle ont participé les membres du Conseil et les cadres supérieurs, qui se sont élevés à 59 000 \$. D'autres frais relatifs à la conduite des examens organisationnel et de financement, à la mise en application des recommandations formulées par leurs auteurs et aux changements à la direction, totalisant 302 000 \$, figurent aux rubriques Administration et Sensibilisation.

Toujours durant l'exercice écoulé, l'IIIDD a commencé à faire une distinction entre les coûts de création de programme et ses coûts administratifs. Maintenant comptabilisés avec les autres dépenses de programme de l'Institut, ces coûts initiaux de démarrage de programme ou de projet figurent à la rubrique Création de nouveaux programmes. Les chiffres correspondants pour l'exercice terminé le 31 mars 1998 ont été retraités en conséquence.

8. Engagements

- a) L'IIIDD est tenu d'effectuer des versements en vertu de divers contrats de location qui viennent à échéance jusqu'au 31 mars 2004, comme suit :

	(en milliers de dollars)
2000	80 \$
2001	67
2002	13
2003	13
2004	13

- b) L'IIIDD a garanti une marge de crédit bancaire pour IISD Solutions, à titre de fiduciaire d'IISD Business Trust, pour un montant maximal de 250 000 \$. Au 31 mars 1999, il n'y avait aucun solde impayé à l'égard de cette marge de crédit.

9. Instruments financiers

Risque afférent aux taux d'intérêt

On entend par risque afférent aux taux d'intérêt le risque découlant de la fluctuation de ces taux et de leur degré de volatilité. Pour atténuer ce risque, les durées d'investissement sont échelonnées en fonction des besoins prévus de flux de trésorerie. L'IIIDD ne se sert pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition au risque afférent aux taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de l'éventualité qu'une partie ne s'acquitte pas de ses obligations. Ce risque est géré en vertu d'une politique d'investissement approuvée par le Conseil, qui limite les investissements de l'IIIDD à des titres d'emprunt à taux fixe libellés en devises canadiennes, délivrés ou garantis par le gouvernement du Canada, ses provinces ou de grandes banques à charte canadiennes. Le fait que les débiteurs de l'IIIDD se composent de sommes exigibles de nombreuses entités des secteurs public et privé énumérées à l'annexe 2 réduit le risque de crédit associé à ces débiteurs.

10. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date.

Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité de l'entité d'exercer normalement ses activités. Il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur l'IIIDD, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

Annexe 1 Tableau des charges

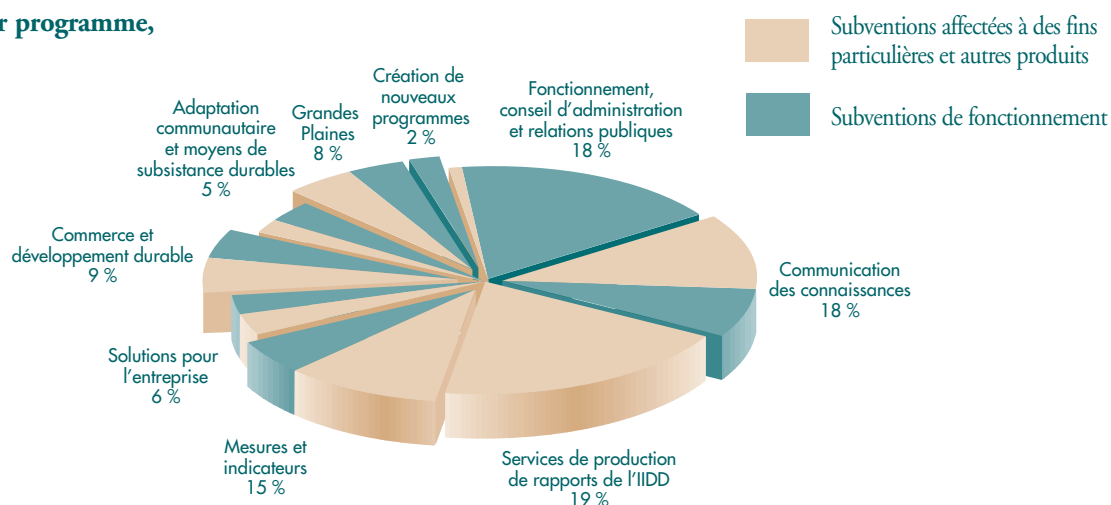
de l'exercice terminé le 31 mars 1999

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant présente un résumé des charges engagées dans le cadre des divers programmes de l'IIDD :

	<i>Communication des connaissances</i>	<i>Services de production de rapports de l'IIDD</i>	<i>Mesures et indicateurs</i>	<i>Solutions pour l'entreprise</i>	<i>Commerce et développement durable</i>	<i>Adaptation communautaire et moyens de subsistance durables</i>	<i>Grandes Plaines</i>	<i>Création de nouveaux programmes</i>	<i>Administration</i>	<i>Sensibilisation</i>	<i>Conseil d'administration</i>	<i>Total 1999</i>	<i>Total 1998</i>
Personnel	718 \$	374\$	480\$	226\$	298\$	265\$	309\$	4\$	539\$	254\$	-\$	3 467 \$	2 973 \$
Déplacements	90	496	249	40	106	50	50	41	6	58	-	1 186	1 097
Publications	16	117	19	12	23	10	39	12	-	36	-	284	276
Consultation	414	421	256	155	196	21	177	58	42	54	-	1 794	1 423
Réunions	4	-	9	1	19	3	(5)	-	1	41	-	73	142
Loyer	46	36	37	27	22	13	21	-	31	15	-	248	275
Fournitures et autre matériel	37	34	22	19	15	22	22	4	18	25	-	218	178
Télécommunications	33	47	17	8	15	6	15	-	12	9	-	162	169
Documents de recherche	11	-	7	3	4	3	4	-	6	2	-	40	40
Amortissement des immobilisations	95	37	98	18	21	13	21	-	29	9	-	341	244
Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	264	264	206
	1 464 \$	1 562\$	1 194\$	509\$	719\$	406\$	653\$	119\$	684\$	503\$	264\$	8 077 \$	7 023 \$

Produits et charges par programme, 1998-1999



Annexe 2

Tableau des subventions affectées à des fins particulières

de l'exercice terminé le 31 mars 1999

(en milliers de dollars)

Gouvernement du Canada (et organismes)		Organismes des Nations Unies	
Agence canadienne de développement international (ACDI)	951\$	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	73
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	413	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	71
Conseil chinois de coopération internationale en environnement et en développement (CCCIED)	98	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (UNIDO)	8
Travaux publics Canada	54	Secrétariat du changement climatique	8
Environnement Canada	34	Plant Genetic Resources Secretariat	3
Ressources naturelles Canada	29		163
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	27	Organismes internationaux	
Agriculture et agro-alimentaire Canada	20	Fonds pour l'environnement mondial	61
Vérificateur général	8	Banque mondiale	27
Administration du rétablissement agricole des Prairies	5	Organisation mondiale du commerce	15
Pêches et Océans Canada	4	Commission de coopération environnementale	7
		Union mondiale pour la nature (UICN)	4
	1 643		114
Gouvernements provinciaux et territoriaux		Fondations philanthropiques	
Alberta	5	The Ford Foundation	256
Manitoba	3	Wallace Global Fund	104
Nunavut	2	Winslow Foundation	72
	10	MISTRA	58
		Walter & Duncan Gordon Foundation	16
			506
Gouvernements étrangers		Secteur privé et autres	
France (ACCT/IEPF; ADERLY)	408	Applied Sustainability LLC	37
États-Unis (USAID)	314	Pollution Probe	25
Suisse	254	Union internationale des instituts de recherches forestières	24
Royaume-Uni (DFID)	220	Great Plains Institute	17
Allemagne	122	Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique	16
Danemark	71	Placer Dome	10
Commission européenne	71	Forum de Bellagio sur le développement durable	9
Autriche	54	Canards Illimités Canada	8
Finlande	40	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3
Suède	35	Institut Nord-Sud	3
Norvège	26	Autres	2
Australie (AUSAID)	10	Université de Calgary	1
Redressements au titre du change	(1)		155
	1 624		4 215\$

Personnel de l'IIDD

Charles Agobia
Jeff Anderson
Scott Anderson
Rod Araneda
Graham Ashford
Louise Avanthay
Deborah Bakker
Stephan Barg
Tatjana Brkic
Shannon Brown
Carolee Buckler
Chad Carpenter
Aaron Cosby
Heather Creech
Dennis Cunningham
Alessandra Danis
Juanita DeSouza-Huletey
Andrea Douglas
Ron Duerksen
Lael Dyck
Rae Fenwick
Neil Ford
Janice Gair
Pat Gallimore
Bill Glanville
Virginia Gonzales
Langston Goree
Darlene Gregoire
Mark Halle
Arthur Hanson
Peter Hardi
Laura Ivers
Robert Jones
Valentina Kaltchev
Victoria Kellett
Ajit Krishnaswamy
Jim Leslie
Stacy Matwick
Susan Miskiman

Chuck Mrena
Imelda Pangantihon
Alison Patmore
Joe Petrik
Lise Picton
Jacqueline Pilon
Laszlo Pinter
Stephen Porrior
Marlene Roy
David Runnalls
Kira Schmidt
Nola-Kate Seymoar
Ian Seymour
Christine Smith
Richard Stokes
Catherine Taylor
Suzanne Teles
Neal Thomas
Jeff Turner
Allen Tyrchniewicz
Ed Tyrchniewicz
Julie Wagemakers
Terri Willard*
Wanhua Yang
Jennifer Zelmer

* *En détachement
du CRDI*

Associés

Pamela Chasek
Tony Hodge
Norman Myers
Amitav Rath
June Wozny

Membres associés

Keith Bezanson
Mohamed Sahnoun
Nicholas Sonntag
Konrad von Moltke

Boursière de l'IIDD

Viviane Weitzner

Spinning the Web

Taoufik Ben Abdallah
Patricia Aizersztein
Rossen Roussev
George Varughese

Rédacteurs du BNT

Changbo Bai
Paola Bettelli
Stanley Burgiel
Richard Campbell
Angela Churie
Deborah Davenport
Joanna Depledge
Peter Doran
David Fernau
Ian Fry
Mongi Gadhoun
Andrei Henry
Laura Ivers
Jonathan Krueger
Leila Mead
Nabiha Megateli
Greg Picker
Tiffany Prather
Lavanya Rajamani
Molly Rosenman
Kira Schmidt
Chris Spence
Rajyashri Waghray
Lynn Wagner
Anny Wong

Jeunes stagiaires internationaux

Ramsey Al Himyary
Christopher Black
Jodi Browne
Sharon Buteau
Jennifer Castleden
Koben Christianson
Régine Clément
John Collins
Beatriz Contreras
Kevin Coplin
Alysia Davies
Siobhan Dooley
Mathew Dundas
Bronwen Geddes
Kevin Gray
Soraya Hassanali
Katherine Hay
Michelle Honkanen
Alexandra Hughes
Lani Innes
Serge Larochele
Alexandre Laurin
Melina Laverty
Francisco MacDugall
Laurie Miller
Peter Moore
Jean Morency
Leslie Paas
Jean Paul Salchli
Risa Schwartz
Mark Shwed
Sandra Stevenson
Dagmar Timmer
Julie Vaudrin-Charette